

MASTER 2

**Environnements urbains :
stratégies, projets, services**

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

MOT D'ACCUEIL

Bienvenue à l'École d'Urbanisme de Paris !

Nous vous recevons avec enthousiasme dans l'une des principales écoles d'urbanisme en France et en Europe. L'École d'urbanisme de Paris (EUP) vous offre une formation opérationnelle pour agir dans un contexte national et global de transformations écologiques, sociales, économiques et politiques qui exigent de renouveler la conception et la pratique des métiers de l'aménagement et de l'urbanisme. Dans ce contexte, vous serez invitée à découvrir une grande diversité de thématiques et de manières de faire. L'ensemble des dispositifs pédagogiques de l'EUP vous permet de vous ouvrir à des points de vue différents, de vous confronter à des contradictions et de développer vos capacités d'argumentation et de coopération avec une pluralité d'interlocuteurs et d'interlocutrices. Notre école défend ainsi le pluralisme comme un mode de coexistence entre des approches qui peuvent être convergentes ou antagoniques.

Le but de l'EUP est donc de vous offrir un ensemble complet de formations couvrant de nombreux domaines vous permettant d'acquérir des compétences pour différentes situations de votre carrière professionnelle. Tout au long de vos études, une centaine d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes, reconnues aussi bien nationally qu'internationalement, vous ouvriront des horizons très divers, tant sur le plan des disciplines que des domaines d'application. Ils et elles mettent à votre disposition un éventail d'expériences et de ressources dont vous devez tirer parti, grâce à leurs réseaux scientifiques et leurs partenariats avec des administrations, des collectivités locales, des entreprises ou des associations. En appui, l'équipe administrative de l'école, composée d'une quinzaine de personnes, est à votre écoute pour vous accueillir et vous aider tout au long de votre cursus. Les étudiant·es de l'EUP bénéficient également de tous les services généraux des deux universités, Gustave Eiffel et Paris-Est Créteil, dont relève l'école. Plusieurs associations animent une riche vie étudiante à l'EUP et le réseau des anciens et anciennes constitue une plateforme importante pour accéder à des opportunités professionnelles.

Dans ce livret, vous trouverez de multiples informations sur l'organisation de votre vie d'étudiante dans un environnement particulièrement foisonnant pour étudier les questions urbaines et d'aménagement. L'École d'urbanisme de Paris est installée sur le Campus Descartes où sont présents de nombreux organismes d'enseignement et de recherche qui partagent nos grands objets d'étude et d'analyse, notamment les trois laboratoires associés à l'école, le Lab'Urba, le Latts et le LVMT, et au-delà l'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, l'École des Ponts Paristech, ainsi que plusieurs autres laboratoires, départements universitaires et écoles d'ingénieurs.

Cette année sera un moment d'apprentissage, mais aussi de réflexion et d'action pour entamer un parcours professionnel passionnant et enthousiasmant. Vous allez pouvoir agir en future professionnelle soucieux·se de notre institution commune, des personnes qui la font vivre. Les étudiant·es forment, avec les équipes pédagogique et administrative, une collectivité mobilisée pour comprendre, penser, inventer les futurs urbains.

Nous vous souhaitons une bonne année universitaire 2023-2024.

Jérôme Monnet et Arnaud Passalacqua, Co-directeurs de l'École d'Urbanisme de Paris

SOMMAIRE

L'École d'Urbanisme de Paris.....	4
1 Le Master Urbanisme et Aménagement	5
1.1 Présentation des parcours.....	7
1.2 Débouchés professionnels.....	11
1.3 Calendrier de l'année 2023-2024.....	12
1.4 Déroulement de l'année	13
1.5 Modalités de validation.....	14
1.6 Les activités communes de la mention.....	14
1.7 Programme des activités communes du S3.....	16
1.8 La Chaire « Aménager le Grand Paris ».....	21
▪ Le label « itinéraire de formation Grand Paris »	21
1.9 Mobilités internationales.....	22
1.10 Stage et mémoire en Master 2.....	25
1.11 La Voie Recherche.....	26
1.12 Présentation des activités.....	28
2 Master 2 Environnements urbains	29
2.1 Présentation du parcours	30
2.1 Équipe pédagogique et partenaires.....	31
2.3 Organisation de la formation.....	33
2.4 Description des enseignements.....	35
3 Informations générales	43
3.1 Équipe enseignante.....	44
3.2 Équipe administrative	49
3.3 Vie étudiante – informations pratiques.....	50
▪ BAIP – Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle de l'EUP.....	50
▪ Services de la Vie étudiante (Université Gustave Eiffel UPEC)	50
▪ Études et handicaps	50
▪ Environnement numérique de travail (ENT)	51
▪ Salles informatiques	51
▪ Ressources documentaires	51
▪ Aides financières	52
▪ Restauration.....	52
▪ Associations étudiantes – réseau d'anciens et anciennes.....	53
3.4 Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.....	54
3.5 Venir à l'EUP.....	57

L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

En septembre 2015, l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP - Université Paris-Est Créteil) et l'Institut Français d'urbanisme (IFU - Université Paris-Est Marne-la-Vallée | Université Gustave Eiffel) se sont réunis pour constituer l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et offrir un nouveau cursus de formation en urbanisme et aménagement, dans les nouveaux locaux du bâtiment Bienvenüe, à la Cité Descartes de Marne-la-Vallée.

L'EUP affiche trois ambitions principales :

- **Développer et internationaliser l'ensemble de ses formations** et les compléter par d'autres, notamment en matière de formation continue. L'accent est mis sur une approche pédagogique innovante, centrée sur la mise en situation professionnelle et le suivi individualisé de l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- **Jouer un rôle essentiel de liaison entre la formation et la recherche** en développant et intensifiant les relations entre les laboratoires de recherche sur l'urbain et le Labex Futurs Urbains.
- **Devenir un haut lieu du débat public** sur les grands enjeux urbains ; un haut lieu de la fabrique urbaine en Île-de-France, en France, en Europe et dans le monde.

Avec plus de 50 enseignant-es, un environnement riche de nombreuses institutions et écoles s'intéressant à la ville et aux territoires, au sein de la Cité Descartes (ENPC — École nationale des ponts et chaussées | École des Ponts ParisTech — École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est, IFSTTAR — Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux —, Efficacity, etc.), l'EUP dispose de nombreux atouts pour mener à bien ses ambitions et devenir une école de référence internationale sur la ville et la fabrique urbaine.

Première école de ce type en France, l'EUP est l'une des plus importantes écoles d'urbanisme d'Europe. Centre de formation avant tout, elle propose un Master en Urbanisme et Aménagement (MUA) ainsi que plusieurs Diplômes inter-universitaires (DIU).

Chaque année, l'EUP accueille près de 400 étudiant-es de niveau Master. Elle contribue autant au débat public qu'à l'animation des milieux professionnels par ses conférences, ses expositions et ses événements ouverts sur la société.



Voyage d'intégration de Master 1, 2019 © École d'Urbanisme de Paris.

MASTER
URBANISME ET AMÉNAGEMENT
École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

Responsable du Master :
Hélène DANG VU (helene.dang-vu@univ-eiffel.fr)

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MASTER

Le Master en Urbanisme et Aménagement offre une formation complète, fondée sur une **transversalité d'approches disciplinaires complémentaires**, et sur une **expertise en matière de compétences requises**, aussi bien aujourd'hui qu'à un horizon de vingt ans, dans les métiers de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'accompagnement des dynamiques territoriales, ainsi que dans la recherche en ces domaines.

Ce cursus donne aux étudiant-es en formation initiale et continue les moyens de répondre de façon pertinente et innovante à la mutation des enjeux urbains, contemporains et à venir.

Un ensemble d'enseignements formant un « **socle de savoirs et savoir-faire en urbanisme et aménagement** » est dispensé en première année tandis que des **parcours d'approfondissement professionnel**, ainsi qu'une Voie Recherche, sont proposés en deuxième année.

Ce Master aux fortes connotations interdisciplinaires s'adresse à des **étudiant-es issus-es de formations diverses** (administration, anthropologie, architecture, droit, économie, géographie, aménagement, histoire, sociologie, science politique, sciences de l'ingénieur, etc.). Il propose des formes pédagogiques variées (cours, ateliers, mémoires, stages, pratique du terrain, travaux individuels et collectifs...) et implique un **important investissement des étudiant-es** dans leur formation.

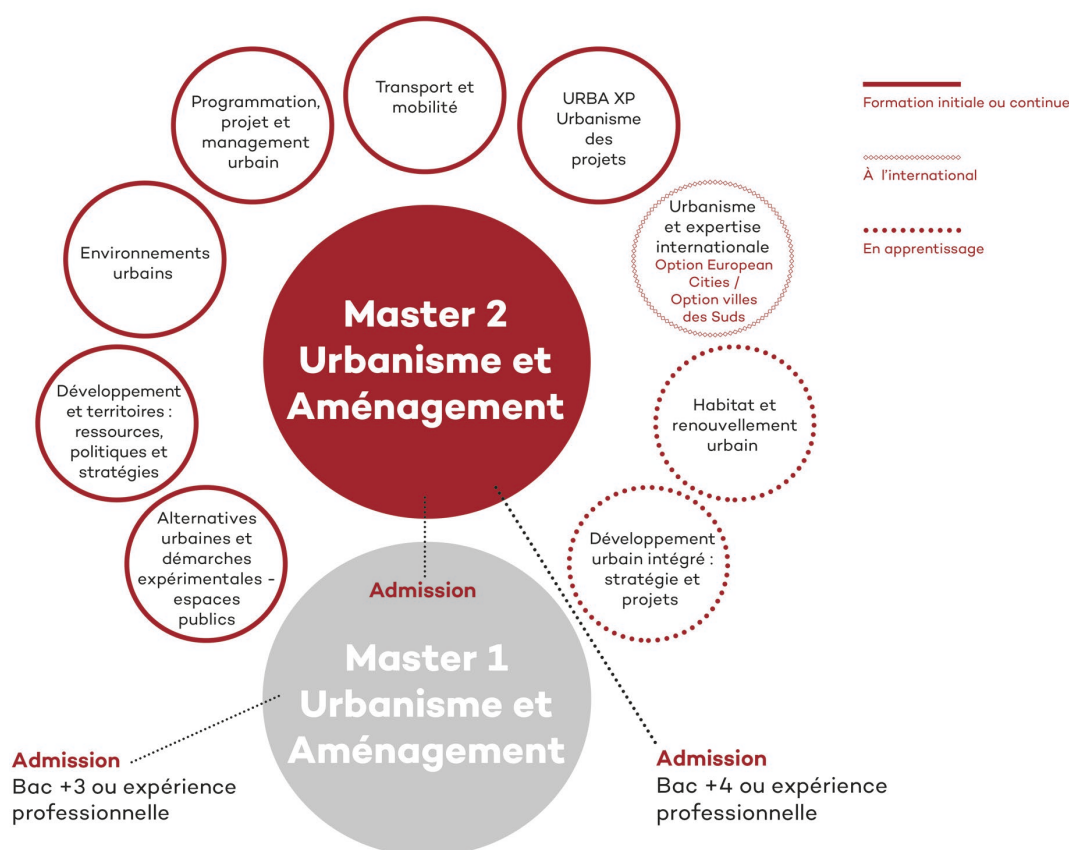


© EUP. © EUP. © EUP/Campus numérique, Université Gustave Eiffel.

1.1 PRÉSENTATION DES PARCOURS

LA PREMIERE ANNEE (M1) vise à l'acquisition d'un **socle commun de savoirs et de savoir-faire** propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Elle s'adresse à des étudiant-es d'origines disciplinaires et géographiques variées.

EN SECONDE ANNEE (M2) l'étudiant-e doit choisir un **parcours d'approfondissement** parmi les neuf proposés.



Les parcours « quadrillent » le champ de l'urbanisme et de l'aménagement de façon relativement complète. Ils doivent permettre à tous et toutes les étudiant-es ayant complété un master 1 dans ce domaine de trouver un prolongement. C'est en ce sens que ce master se veut un diplôme de référence dans le champ de l'urbanisme. Les parcours correspondent à certains débouchés professionnels spécifiques, mais le découpage adopté et les intitulés ne doivent pas faire oublier que les compétences du domaine de l'urbanisme demeurent aussi transversales.

Par ailleurs, ils sont adossés à la recherche universitaire, et à ce titre sont également définis en fonction des équipes d'enseignant-es-chercheur-es porteuses des différentes thématiques.

Au sein de chaque parcours, les modalités pédagogiques sont diversifiées, alternant savoirs fondamentaux et savoirs appliqués, travaux pratiques et dirigés individuels ou en groupes, autour d'exercices aux pédagogies complémentaires : réflexion personnelle problématisée (mémoire), élaboration d'une réponse à une commande professionnelle, mise en situation (de controverses, de démarches collaboratives, de réponse à un appel d'offre, etc.), apprentissages méthodologiques.

PARCOURS AUDE

ALTERNATIVES URBAINES ET DEMARCHES EXPERIMENTALES – ESPACES PUBLICS

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme en s'intéressant tout particulièrement aux conditions permettant aux habitant·es de se ré-approprier leurs espaces. Le parcours AUDE-EP met l'accent sur les démarches alternatives et les expérimentations, à la fois par les thématiques de ses enseignements (analyse de processus et de cas expérimentaux) et par sa pédagogie, fondée sur le travail collaboratif et les expérimentations collectives.

Responsables : Gwendal SIMON

PARCOURS DETER

DEVELOPPEMENT ET TERRITOIRES : RESSOURCES, POLITIQUES ET STRATEGIES

Ce parcours souhaite fournir un cadre conceptuel et des savoir-faire opérationnels pour la mise en œuvre coordonnée des actions publiques et/ou privées dans et avec les territoires. Ces derniers s'inscrivent dans des dynamiques sociales, économiques et environnementales de plus en plus complexes et interdépendantes, soumises à des tensions internes et des pressions externes le plus souvent paradoxales dans un contexte de grande incertitude (globalisation et concurrence entre les territoires, émergence de nouveaux modèles économiques, financiarisation, accroissement des inégalités, impératif écologique et recomposition des grands équilibres mondiaux).

Partant de la compréhension et de l'analyse des dynamiques sociales, économiques et environnementales des territoires, le parcours apporte et structure les savoirs et savoir-faire permettant d'élaborer des réponses territorialisées à ces enjeux en les déclinant dans différentes dimensions (économique, sociale, culturelle, touristique, etc.). Il permet d'analyser comment les acteurs mobilisent et organisent les ressources à disposition dans leurs territoires : ressource foncière, infrastructures et services qui leur sont associés, fonctions économiques, innovation et nouvelles formes de création de valeur territoriale, et ce à différentes échelles.

Responsables : Emre KORSU

PARCOURS DUI (ALTERNANCE)

DEVELOPPEMENT URBAIN INTEGRE : STRATEGIES ET PROJETS

Ce parcours forme de futur·es professionnel·les au développement urbain intégré, nouveau défi de l'action urbaine publique et privée. Comment conduire le renouvellement des espaces urbains dans un contexte d'austérité des finances publiques, de transformations des enjeux des villes et de mutations des rapports entre espaces et sociétés ? Cet objectif interpelle la capacité des professionnel·les à appréhender les transitions territoriales et les mutations spatiales, à décroquer les secteurs d'action publique, à construire des coopérations inédites et à raisonner sur des problèmes et des solutions à l'intersection de plusieurs domaines.

L'objectif est de former des professionnel·les à ces nouveaux contextes d'action et à agir dans des positions d'interface. Cela appelle au renouvellement des savoirs, des approches, des compétences. Dans cet objectif, ce parcours, en alternance, est fondé sur une pédagogie qui articule savoirs universitaires et démarches de recherche avec problèmes de la pratique et expériences professionnelles. Ce dispositif place les étudiant·es dans une posture proactive et réflexive à l'égard de leurs propres apprentissages et de leur capacité à faire émerger des solutions nouvelles.

Responsable : Claire ARAGAU – Yoan MIOT

PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Face aux changements globaux, ce parcours forme aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement avec une approche résolue à faire face aux enjeux environnementaux et écologiques contemporains à différentes échelles. Le parti-pris pédagogique est de former des professionnel·le.s capables d'analyser et/ou d'intervenir sur les territoires anthropisés et notamment urbains en ayant une connaissance scientifique interdisciplinaire et appliquée de ces enjeux : cours thématiques fondamentaux et d'approfondissement alternent avec des études de cas opérationnelles, des approches critiques et des retours d'expérience professionnels.

Responsables : Sabine BOGNON – Maylis DESROUSSEAUX

PARCOURS HRU (APPRENTISSAGE)

HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

Ce parcours a pour objectif de former des urbanistes qui seront de jeunes professionnel·les de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques de l'habitat et du renouvellement urbain. La diversité des métiers et des milieux professionnels, représentée par les lieux d'apprentissage en entreprise ou dans des collectivités locales, permet avec l'appui des enseignements universitaires de constituer une culture commune du champ de l'habitat, matière première fondamentale de la fabrication et de la gestion des villes. Ce parcours est exclusivement proposé en apprentissage.

Responsables : Claire CARRIOU - Christophe NOYÉ

PARCOURS PROMU

PROGRAMMATION, PROJET ET MANAGEMENT URBAIN

Ce parcours forme aux activités de la production de la ville (de la programmation à la réalisation des projets) préparant à des carrières publiques et/ou privées évoluant entre des postes correspondant à des missions différentes en matière de définition et de conduite de projets urbains. Il s'appuie sur un lien fort avec les acteurs et les professionnel·les de l'aménagement à travers les enseignant·es, les thématiques abordées, les ateliers de mise en situation professionnelle correspondant à des commandes réelles.

Responsables : Joël IDT- Emmanuel REDOUTEY

PARCOURS TM (PARCOURS MUTUALISE EUP-ÉCOLE DES PONTS PARISTECH)

TRANSPORT ET MOBILITE

Ce parcours s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre l'École d'Urbanisme de Paris (EUP) et l'École des Ponts ParisTech. Il s'inscrit dans les deux mentions portées par ces institutions : la mention Urbanisme et Aménagement (URA) et la mention Transport, Mobilités, Réseaux (TMR).

Il a pour objectif de donner aux étudiant·es les connaissances pluridisciplinaires indispensables dans le domaine du transport, de l'aménagement et de la mobilité des personnes et des marchandises à différentes échelles des territoires, s'adossant sur les contextes français, européen et international. Son ambition est de former des professionnel·les et des chercheurs et chercheuses à une formulation prospective des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités, et à leur traitement, en articulant les dimensions politiques, économiques, sociales, organisationnelles, techniques.

Ouvert à tout·e étudiant·e titulaire d'un M1 et à tout·e élève ingénieur·e de troisième année, dont les formations d'origine permettent d'aborder les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports, ce parcours s'appuie sur une articulation forte entre sciences de l'ingénieur et sciences humaines.

Responsable EUP : Pierre ZEMBRI

Responsable École des Ponts ParisTech : Emeric FORTIN

PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE

Ce parcours offre une formation en urbanisme à l'international : il vise à former les personnes se destinant à travailler à l'étranger ou dans des institutions et structures internationales. Il propose d'acquérir une expertise sur les questions urbaines en Europe ou dans les pays du Sud/pays émergents. Il accueille des étudiant·s du monde entier, ce qui permet d'enrichir les échanges au sein de la formation.

Ce parcours comprenant une part importante d'enseignements en anglais repose sur une étroite collaboration avec des universités étrangères et des structures et agences internationales. Il a pour objectif de sensibiliser les étudiant·es aux évolutions et enjeux de la métropolisation et de la globalisation, de les doter de capacités d'analyse et de comparaison des villes mondialisées. Les étudiant·es y acquièrent les compétences et savoir-faire professionnels fondamentaux de l'urbanisme, ici orientés vers les structures, politiques et projets internationaux.

Ce parcours valorise la mobilité, stage ou deuxième semestre (S4 du Master) à l'étranger.

LE PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE EST ORGANISÉ EN DEUX OPTIONS :

- European Cities (entièrement en anglais).

Responsable : Christine LELÉVRIER

- Villes des Suds.

Responsable : Sylvie JAGLIN

PARCOURS URBA XP

URBANISME DE PROJETS

Une formation orientée par « la demande » : une pédagogie centrée sur les ateliers de pratique et toutes les autres formes de production concrète des étudiant·es, en définissant le programme d'interventions professorales (fondamentaux) ou expertes en fonction des besoins rencontrés au cours des activités.

Un parcours organisé autour d'un groupe projet d'une quinzaine d'étudiant·es encadrés par cinq à six enseignant·es tout au long de l'année avec une attention à l'acquisition et l'évaluation progressive par les étudiant·es de compétences en situation professionnelle. Le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de mutations urbaines.

Responsables : Anne PÉTILLOT - Martin VANIER

1.2 DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le Master forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés. La formation vise quatre grandes familles de débouchés.

ÉTUDES URBAINES

Ces professions renvoient aux compétences d'aide à la décision. Les urbanistes formés-es dans ce champ travaillent pour la plupart : soit dans des organismes privés ou associatifs (bureaux d'études, agences d'urbanisme, chambres de commerce et d'industrie, agences de développement économique, etc.), soit dans des organismes parapublics ou publics (services des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, services de l'État comme les services de l'aménagement du territoire, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence nationale de l'habitat...).

PLANIFICATION TERRITORIALE ET URBAINE

Ces professions accompagnent et anticipent les politiques urbaines et leur mise en œuvre dans la durée. Les compétences requises portent sur la capacité à entretenir l'interface entre les décideur-euses politiques (élu-es, représentant-es de l'État) et les équipes d'étude, de gestion et de montage de projet.

DEMARCHES DE PROJET URBAIN

Ces professions passent par la maîtrise des différentes étapes de définition et de mise en œuvre des projets urbains. Les compétences visées dans ce champ sont liées à la capacité d'élaborer et de faire émerger un projet urbain, de définir ses grands objectifs (programmation), de concevoir son organisation spatiale (composition urbaine) et sociale (prise en compte des usages) à partir de démarches concertées.

GESTION URBAINE

Ces professions procèdent de l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de la ville et de ses différentes composantes (logement, notamment social ; réseaux, notamment de transport ; espace public ; environnement ou paysages). Les services des collectivités territoriales et des intercommunalités, les établissements publics, les organismes d'habitat social, les autorités organisatrices de transport et les opérateurs sont les secteurs d'accueil de ces métiers. Les professionnel·les s'insèrent alors au sein des services techniques, d'urbanisme, du foncier et de l'habitat, secrétariat général, etc. des collectivités territoriales.

Ces grands blocs de compétences et savoir-faire ne sont pas réductibles à des secteurs d'intervention (espaces publics, transport, logement) même si ceux-ci peuvent constituer des domaines d'apprentissage complets. De même que l'urbaniste doit faire le lien entre des domaines que l'action publique tend souvent à segmenter, il ou elle fera souvent au cours de sa carrière des allers-retours entre ces différents types d'activités et méthodologies.

Dans cette perspective, le champ de l'urbanisme ne peut être découpé de façon trop rigoureuse. Sa compréhension comme champ professionnel et intellectuel intégré est un objectif important de ce Master.

1.3 CALENDRIER DE L'ANNÉE 2023-2024

Septembre 2023			Octobre 2023			Novembre 2023			Décembre 2023		
1	Ve		2	Lu	Semaine d'activités communes	1	Me	Férié	1	Ve	
			3	Ma		2	Je				
4	Lu		4	Me		3	Ve		4	Lu	S9
5	Ma		5	Je					5	Ma	
6	Me		6	Ve		6	Lu	S5	6	Me	
7	Je					7	Ma		7	Je	
8	Ve		9	Lu	Début des cours S3 S1	8	Me		8	Ve	
			10	Ma		9	Je				
11	Lu		11	Me		10	Ve		11	Lu	S10
12	Ma		12	Je					12	Ma	
13	Me		13	Ve		13	Lu	S6	13	Me	
14	Je					14	Ma		14	Je	
15	Ve		16	Lu	S2	15	Me		15	Ve	
			17	Ma		16	Je				
18	Lu		18	Me		17	Ve		18	Lu	S11
19	Ma		19	Je					19	Ma	
20	Me		20	Ve		20	Lu	S7	20	Me	
21	Je					21	Ma		21	Je	
22	Ve		23	Lu	S3	22	Me		22	Ve	
			24	Ma		23	Je				
25	Lu	RENTREE M2	25	Me		24	Ve		Congés de fin d'année du 23 décembre au 7 janvier		
26	Ma		26	Je							
27	Me	Soutenances promo 22-23	27	Ve		27	Lu	S8			
28	Je	Présentation des ateliers				28	Ma				
29	Ve		30	Lu	S4	29	Me				
			31	Ma		30	Je				

Janvier 2024			Février 2024			Mars 2024			Avril 2024					
8	Lu	S12	1	Je		1	Ve		1	Lu	Férié			
9	Ma		2	Ve	Activités communes				2	Ma	S10			
10	Me					4	Lu	S6	3	Me				
11	Je	Atelier : rendu diagnostic	5	Lu	S2	5	Ma		4	Je	Atelier : rendu préconisations			
12	Ve		6	Ma		6	Me		5	Ve				
			7	Me		7	Je							
15	Lu	Workshop hors les murs	8	Je		8	Ve		8	Lu	S11			
16	Ma		9	Ve	Activités communes				9	Ma				
17	Me		11	Lu	S7	10	Me							
18	Je		12	Lu	S3	12	Ma							
19	Ve		13	Ma		13	Me							
			14	Me		14	Je							
Congés intersemestre du 20 au 18 janvier			15	Je		15	Ve		Fin des cours, début possible des stages					
			16	Ve					Prévoir 1 semaine de voyage d'études en mai ou juin, dates à venir					
						18	Lu	S8						
			19	Lu	S4	19	Ma							
			20	Ma		20	Me							
			21	Me		21	Je							
22	Je		22	Ve										
29	Lu	Début des cours S4 S1	23	Ve										
30	Ma					25	Lu	S9						
31	Me		26	Lu	S5	26	Ma							
			27	Ma		27	Me							
			28	Me		28	Je							
			29	Je		29	Ve							

1.4 DÉROULEMENT DE L'ANNÉE

Le processus d'admission en Master Urbanisme et Aménagement inclut l'inscription au sein d'un parcours.

Les aspects généraux du champ de l'urbanisme ayant été acquis antérieurement, les parcours de spécialisation représentent l'essentiel de l'activité des étudiant·es en M2. Et ce, aussi bien au premier semestre du M2 (s'étendant jusqu'au début du mois d'avril), qu'à travers le stage, ainsi que le mémoire de deuxième année (ou fin d'études), lequel est également soutenu dans le cadre du parcours.

Cependant, il existe des activités transversales suivies par l'ensemble des M2 en formation initiale, voire même par l'ensemble du Master : Semaine de rentrée, Activités communes des premier et second semestres, Journée Grand Paris au mois de janvier.

Les étudiant·es de la Voie Recherche sont également inscrit·es dans un parcours spécifique, dont ils et elles suivent l'essentiel des activités de groupe. L'inscription dans cette voie se fait : soit en début d'année, soit au second semestre pendant lequel l'essentiel de l'activité devient l'élaboration d'un mémoire. Les étudiant·es souhaitant faire une demande d'allocation doctorale doivent anticiper le plus tôt possible leur inscription en Voie Recherche. Ces éléments sont détaillés dans la suite du livret.

Les parcours en alternance ont un calendrier spécifique.

Le suivi de la Voie Recherche est dense et suppose un engagement fort des étudiant·es.

1.5 MODALITÉS DE VALIDATION

Le premier semestre est validé par un jury. Le jury de fin d'année statue sur les résultats du second semestre et de l'attribution du Master.

Le rattrapage est obligatoire pour les notes d'UE (unité d'enseignement) strictement inférieures à 7/20.

Le rattrapage est facultatif pour les notes d'UE comprises entre 7 et 10/20.

Dans ce cas, l'étudiant·e doit se signaler auprès de la scolarité, qui transmet à l'enseignant·e pour l'organisation de l'épreuve.

L'atelier mené dans chaque parcours, ainsi que le mémoire de première et de seconde année (de recherche ou de fin d'études), ne sont ni compensables ni rattrapables.

1.6 LES ACTIVITÉS COMMUNES DE LA MENTION

PRESENTATION

L'ambition de l'EUP est de participer activement à la transformation des métiers de l'urbanisme en proposant une formation initiale et continue centrée sur les enjeux contemporains et la capacité à relever les défis posés aux villes, aux territoires et à la transformation des espaces. Il s'agit donc de contribuer aux débats et activités relevant de ce champ via la mobilisation des compétences de ses membres dans le cadre de travaux d'expertise collective, l'organisation de rencontres ou de partenariats développés avec les acteurs de ce champ d'action, tant publics que privés.

Les « Activités communes » ont donc pour objectifs pédagogiques de porter les étudiant·es à acquérir des compétences professionnelles pouvant même dépasser le seul champ de l'urbanisme. Il s'agit de modules trans-parcours, au sein desquels les étudiant·es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petit groupe autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignant·e (les activités proposées sont susceptibles de changer d'une année sur l'autre). La simultanéité des activités sur une semaine doit permettre une transversalité des approches.

Les activités communes visent également à travailler :

- La façon dont les étudiant·es adhèrent à la formation par des activités favorisant l'appui sur les camarades en tant que sources supplémentaires d'apprentissage et d'inspiration.
- Les supports d'enseignement en ajoutant aux dispositifs traditionnels des supports de transfert diversifiés et de qualité (logiciel de simulation, mise en situation, prototypisation collective).

1.7 PROGRAMME DES ACTIVITÉS COMMUNES DU S3

DU 02 OCTOBRE AU 06 OCTOBRE 2023

AC 1 : LE SON UN OUTIL PLURIEL POUR RACONTER LA VILLE

Référent-e : S. BUTEAU

Langue: Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

- Découvrir et s'approprier le son comme un outil d'expression et de partage.
- S'exprimer et retranscrire ce que l'on observe via le son.
- Mettre en lumière la richesse et l'histoire d'un quartier via le média sonore

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une première partie de l'activité consacrée à la découverte du micro-enregistreur et du montage sonore (comment choisir les extraits, l'utilisation d'un logiciel de montage, etc.) l'objectif de l'activité est de découvrir comment mobiliser ces compétences pour raconter un territoire. Ainsi, après avoir préparé vos prises de son (recherche sur le quartier, observations, entretiens informels), vous serez amené à récolter une pluralité de sons (micro-trottoir, sons d'ambiance, descriptions, etc.) afin de retranscrire un quartier son histoire passée et actuelle. Suite à vos prises de son un travail de montage sonore sera à réaliser afin de présenter des capsules sonores lors de la restitution collective devant les autres étudiant.e.s.

AC 2 : TOUR DU GRAND PARIS

Référent : L. COUDROY DE LILLE

Langue : Français

CHAIRE
MÉNAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Organisation d'un parcours de visites en région Ile-de-France;

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité démarre le mardi matin. Le jeudi et vendredi matin, le groupe organise le parcours en car avec des arrêts-visite de 90 mn ou 2 heures.

AC 3 - ATELIER D'ECRITURE : L'ECRITURE DES LIEUX

Référente : Karine Sahler

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Cette activité contribue à l'acquisition de compétences en matière d'observation, d'écriture et de restitution.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une séance de présentation de la démarche, les étudiants réaliseront plusieurs exercices d'écriture de lieux, en salle et en extérieur, selon des protocoles proposés par l'ouliipo comme par exemple : <http://ouliipo.net/fr/contraintes/a-supposer> (et d'autres). Par l'écriture, les étudiants sont amenés à repenser leurs pratiques d'observation, à se décentrer, et à déployer leur capacité à se projeter dans un futur imaginaire.

Dans un second temps, les étudiants élaboreront ensemble un dispositif de restitution de leurs textes.

AC 4 : LA MARE ECOLOGIQUE — OUTIL DE GESTION DE L'EAU ET SOURCE DE BIODIVERSITE

Référent : V. STRANSKY

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Dans dix ans, les besoins en eau douce des humains dépasseront de 40 % ce que la Terre est en mesure de nous fournir. L'espoir que cessent les spirales de la surexploitation et de la pollution, amplifiées par le dérèglement climatique, s'amenuise de jour en jour. Ces constats alarmistes ne doivent cependant pas décourager l'action. L'objectif de cette activité est de faire circuler (à fort débit !) le message que la présence de l'eau sur Terre ne doit plus être considérée comme un bien acquis et définitif, mais qu'au travers de dispositifs simples pouvant être mis en œuvre par tout un chacun, il est possible d'apporter une contribution significative à une gestion de l'eau qui améliore la disponibilité de cette molécule vitale, aux bienfaits incalculables.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Tirant parti de la présence, à proximité immédiate de l'EUP, du « Jardin Pontanique » (<https://jardin-pontanique.enpc.org/>), l'activité proposée consiste à réaliser, au sein de cet espace, une (petite !) mare écologique, dont la conception devra intégrer diverses contraintes locales, aussi bien imposées (géothermie, risque de vandalisme, présence d'animaux fouisseurs,...) que choisies (utilisation de matériaux naturels, recours à la « récupération »,...). Au niveau des résultats attendus, par delà les bienfaits écosystémiques que la présence d'une mare ne manquera pas d'apporter au Jardin Pontanique (lissage « par rétention » des apports d'eaux pluviales que le dérèglement climatique rend à la fois plus rares et plus « brutaux », accroissement de la biodiversité propice à la régulation naturelle des « nuisibles », bénéfices "sociaux" —esthétiques, "bien-être",...— de cette petite pièce d'eau qui, progressivement, accueillera une flore et une faune variée,...) , cette activité sera également une occasion d'expérimenter des techniques possiblement transposables à des réalisations futures, plus ambitieuses.

AC 5 : LA BALADE URBAINE : UNE AUTRE APPROCHE DE LA VILLE ?

Référent : A. DUVAL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Développée à partir des années 1950 dans le champ urbanistique français, notamment au sein du mouvement situationniste, la balade urbaine a d'abord été pensée comme un outil de contestation de politiques d'aménagement jugées verticales et mortifères. Diffusée par la suite dans d'autres mouvements, elle s'est affirmée comme un moyen privilégié d'approche des dimensions sensibles de l'espace urbain mais aussi des savoirs des habitant.e.s sur leurs lieux de vie. En assistant à une balade urbaine déjà constituée autour de la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse, les étudiant.e.s se familiariseront avec cet outil, avant de s'y confronter en groupes en concevant une sur la problématique et le terrain de leur choix. La restitution à distance, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris, donnera l'occasion de réfléchir aux moyens de représentation d'un cheminement sensible et ouvert dans une salle close avec des contraintes matérielles.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Après une courte présentation de l'émergence et des pratiques contemporaines de la ballade urbaine dans le champ urbanistique français, une ballade dédiée à la verticalité urbaine dans le quartier de la gare Montparnasse sera présentée aux étudiant.e.s le premier jour de l'activité commune. Dans les jours suivants, il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir une ballade urbaine sur la problématique et le terrain de leur choix. Toujours en lien avec les encadrants, par le biais d'échanges quotidiens sur et en dehors du terrain, cette ballade urbaine devra être pensée en lien avec une restitution à distance, de forme libre, dans les locaux de l'École d'Urbanisme de Paris.

AC 6 : ECRITURE CREATIVE ET IMAGINAIRES URBAINS DES INTELLIGENCES ARTIFICIELLES

Référent : A. LANDON & G. LACROIX

Langue : Français

Partenariat avec le CIPEN de l'Université Gustave Eiffel

CHAIRE
D'AMENAGER
le GRAND
PARIS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Faciliter l'écriture professionnelle grâce à l'écriture créative

Développer la réflexivité sur le fonctionnement et les limites de l'IA

Appréhender les imaginaires et les valeurs de l'IA sur la ville et les métropoles comme le Grand Paris

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité vise à explorer les outils d'intelligence artificielle et les imaginaires urbains qu'ils déploient à partir d'un exercice d'écriture créative. Il s'agit de construire en petits groupes un court récit sur un univers urbain métropolitain utopique ou dystopique à l'aide d'outils d'intelligence artificielle. La narration peut être textuelle et imagée.

Un premier temps sera consacré à appréhender différents outils d'intelligence artificielle pour comprendre l'usage des prompts de commandes et les biais et limites de ces outils.

Un deuxième temps sera consacré à travers une série d'exercices à construire un court récit assisté par une IA. Cette partie sera ponctuée de plusieurs temps d'échanges avec l'équipe pédagogique pour analyser les imaginaires urbains déployés par les IA et améliorer l'utilisation de ces outils.

Enfin, un dernier temps sera consacré à préparer une restitution sous forme de petits livrets imprimés.

AC 7 : URBAX + INTERNATIONAL COMPARISON OF URBAN PLANNING SYSTEMS

Référent : J. Idt

Langue : English

MAIN OBJECTIVES

The URBAX role-playing game provides an insight into the system of actors involved in urban development in France. Students take on the roles of urban planning actors (local authorities, developers, promoters, land owners, etc.). They have to understand their logics of action. They negotiate with each other during the game, in a way that is very similar to what happens in the real life. Students gain an understanding of the dynamics of actors games and negotiations around urban development projects.

In parallel to the game, the students will try to understand how these planning actors systems operate in countries other than France. They will try to highlight the similarities and differences (through literature and internet research).

CONTENTS

The game is played throughout the week. Each actor in the game is played by a small group of students. The session is led by the teacher, who is the gamemaster (and who also helps the students to understand the situations). Each day, the students play the game for half of the day. The other half-day is devoted to comparing the action system that has been tested in the game, with cases in countries other than France (chosen by the students).

AC 8 : RECHERCHER... QUOI, POURQUOI, COMMENT ?

Référent : M. VANIER

Langue : Français

Partenariat institutionnel : François Ménard (PUCA)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Ouvrir la perspective de la recherche en urbanisme pour nos étudiants

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Le groupe se donnera pour objectif de définir (pour venir le présenter le vendredi matin) un programme de recherche dans un champ, sur des enjeux et selon une forme à imaginer (de l'appel à projets au cadre expérimental, en passant par la résidence de recherche, la commande événementiel ("l'événement de recherche"?), la "recherche-création", etc.), de nature à renouveler la pratique de la recherche en urbanisme. Vers quoi la recherche en urbanisme doit-elle se tourner aujourd'hui ? Pour traiter de quelles questions ? En se proposant quel cadre d'exercice concret ? Et en se donnant quelles finalités, au-delà d'elle-même ? On réfléchira particulièrement à ce qui pourrait faire ou refaire de la recherche une activité collective plutôt qu'une aventure personnelle. Le groupe travaillera à partir d'un cahier des charges (que je présenterai) décrivant le produit à imaginer, et écouterà les lundi et mardi quelques témoignages pratiques de doctorants et jeunes docteurs. Il commencera en parallèle à imaginer sa proposition. Nous ferons le point le mercredi, en début puis fin de journée. Le jeudi sera consacré à la finalisation de la proposition.

AC 9 : DIAGNOSTIC PEDESTRE

Référent : J. MONNET, A. TOPETE

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Il s'agit de sortir d'une vision triviale de la marche en ville pour l'appréhender au travers d'outils professionnels (diagnostic, représentations graphiques), en vue de construire une capacité d'intervention auprès des collectivités territoriales, des prestataires de conseil ou des usagers

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

L'activité se déroule dans un format d'atelier sur commande : cette dernière est présentée et discutée le premier jour, en vue d'une restitution finale le dernier jour. Le travail de terrain, d'analyse et de présentation se réalise pendant les jours intermédiaires, en partie en autonomie sur le terrain, en partie encadré à l'EUP

AC 10 : DECARBONER LE POLE GARE DE MELUN : UNE APPROCHE PROSPECTIVE

Référent : M. HUE (AREP), A. TAVET (AREP), L. ZACHARIOU

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Les étudiant.es seront invité.es à réfléchir aux évolutions de l'espace de la gare de Melun sous différents angles : espace de mobilité/intermodalité, espace de lieu de vie, de sociabilité, polarité commerciale (avec ses contraintes logistiques). Ils et elles devront croiser différentes problématiques urbaine pour travailler sur les liens entre la gare et la ville en veillant aux conflits d'usages liés aux intérêts parfois opposés des usager.ère.s de cet espace.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Dans le cadre de la stratégie "post carbone" d'Arep, les étudiant.e.s pourront se confronter aux différentes problématiques aux abords des gares et à leur insertion dans le tissu urbain. Cette réflexion s'articulerait en trois temps : diagnostic de l'existant, horizon 2030 et phase transitoire. Le lundi matin sera consacré à la présentation de l'activité, ses enjeux et les problématiques du site de la gare de Melun. Le mardi sera consacré à la visite de site accompagné des intervenantes et des chargé.e.s du projet de réaménagement du pôle gare. Les mercredi et jeudi sera du travail en autonomie des étudiant.e.s avant la restitution finale du vendredi après-midi.

AC 11 : LES VOIX DU CAMPUS. RENCONTRES SONORES AUPRES DE CELLES ET CEUX QUI ASSURENT SON FONCTIONNEMENT AU QUOTIDIEN.

Référent : V. RACHMUHL

Langue : Français

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACTIVITE

Expérimenter la pratique de l'entretien, de la table ronde, de l'écoute active et de la parole de personnes concernées

S'initier aux techniques : prise de son, écriture de récit qui fait sens, montage, mise à disposition du résultat.

CONTENU ET DEROULE DE L'ACTIVITE

Une partie de l'activité commune se déroule à l'EUP et l'autre à Fontenay-sous-bois (Voix Machine)

Lundi / Mardi

Présentation de l'atelier, objectifs et déroulement, Interconnaissance du groupe.

Préparation des grilles d'entretien/questions à poser et services/personnes clé à travailler pendant l'atelier; s'informer sur ces services : missions, modalités pratiques de fonctionnement, employeur (université ou entreprise sous-traitante), demande des autorisations. Sollicitation des personnes à interviewer ; réalisation des premiers entretiens et prises de son. Formation sur le montage à l'EUP.

Mercredi / Jeudi / Vendredi

- Fin des entretiens et prises de son
- Ecoute des entretiens et choix des extraits à garder
- Réalisation le montage son et définition de la restitution
- Finalisation du montage, installation du rendu
- Restitution le vendredi après-midi à l'EUP

1.8 LA CHAIRE « AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Initiée en 2017, la Chaire « Aménager le Grand Paris » est un observatoire et un centre de ressources sur les mutations des pratiques d'aménagement dans le Grand Paris, et plus généralement dans des contextes métropolitains.

ELLE A QUATRE GRANDES MISSIONS :

- La recherche et la prospective à travers une veille et des travaux d'approfondissement sur les pratiques émergentes et la transformation de l'aménagement urbain dans le contexte de la métropole.
- La formation des étudiant-es et des professionnel-les pour créer une culture commune de l'aménagement.
- La capitalisation sur les expériences dans des métropoles étrangères pour mettre en perspective les pratiques d'aménagement dans le Grand Paris.
- L'ouverture vers la société, par diverses formes d'événements à destination des grands publics.

ELLE MENE CES MISSIONS AVEC :

- Les universitaires et les chercheur-es des trois laboratoires associés à l'École d'Urbanisme de Paris – le Lab'Urba, le LATTS (Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés) et le LVMT (Laboratoire Ville Mobilité Transport).
- Les 350 étudiant-es de l'École d'Urbanisme de Paris.
- Une quinzaine d'opérateurs publics et privés majeurs du Grand Paris :
 - Quatre membre fondateurs : la Banque des Territoires, l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), CDC Habitat et la Société du Grand Paris.
 - Une douzaine de partenaires associés : Altarea, Eiffage Aménagement, EpaMarne-EpaFrance, Epa Paris-Saclay, Kaufman & Broad, Linkcity, Segro, Sogeprom, SNCF Immobilier, la SPL AIR 217, Sadev94, etc.
- Un comité d'experts : L'Institut Paris Région, l'Atelier Parisien d'Urbanisme de Paris et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports.

Retrouvez toutes les actualités de la Chaire sur :

- Son site internet : <https://chaire-grandparis.fr/>
- Sa page LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/chaire-amenager-le-grand-paris>

**Le label « itinéraire de formation Grand Paris »
De la Chaire « Aménager le Grand Paris »**



QU'EST-CE QUE LE LABEL « ITINÉRAIRE DE FORMATION GRAND PARIS » ?

Le label « Itinéraire de formation Grand Paris » est attribué aux étudiant-es justifiant de la participation à plusieurs activités et de la production de travaux en lien avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris.

Ce label vise à signaler aux structures, visées pour un stage ou un emploi, la bonne pré-connaissance des étudiant-es en matière d'aménagement en situation métropolitaine et une

familiarité avec la fabrique urbaine dans le Grand Paris. Il pourra être indiqué sur le CV de l'étudiant.e et fera l'objet d'une attestation de la part de l'École d'Urbanisme de Paris.

Comment obtenir le label « Itinéraire de formation Grand Paris » ?

Pour obtenir ce label, l'étudiant.e doit :

1. Suivre au moins trois types d'activités parmi les suivantes :
 - Un cours labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un atelier labellisé par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Une activité commune labellisée par l'Itinéraire Grand Paris.
 - Un stage en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris ».
 - Une activité mise en œuvre spécifiquement dans le cadre de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (organisation d'un débat ouvert, d'une exposition, etc.).

Les enseignements et les activités labellisées par l'itinéraire de formation Grand Paris sont marqués, dans cette plaquette, par le logo de la Chaire « Aménager le Grand Paris »



2. Produire au moins un document parmi les suivants :

- Un mémoire en lien avec les thématiques de la Chaire « Aménager le Grand Paris » et une synthèse de quatre pages ;
- Un document libre en lien avec les thématiques et les activités de la Chaire « Aménager le Grand Paris » (synthèse d'activités, compte rendu d'un colloque, etc.).

QUAND OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

L'étudiant.e peut constituer son itinéraire de formation Grand Paris sur un ou deux ans (Master 1 et/ou 2) selon ses choix d'activités et de travaux. Il est attribué par la Chaire « Aménager le Grand Paris » après l'examen de l'itinéraire suivi par l'étudiant.e. à la fin de chaque année universitaire.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « ITINERAIRE GRAND PARIS » ?

Les personnes intéressées doivent se manifester auprès du chargé d'animation scientifique de la Chaire (guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr) en indiquant les activités suivies au premier et/ou aux second semestre (ainsi que l'enseignant.e référent.e). Une attestation mentionnant ces activités sera éditée en fin de formation, après validation.

1.9 MOBILITÉS INTERNATIONALES

SEMESTRES D'ETUDES A L'ETRANGER

L'École d'Urbanisme de Paris a de nombreux accords de coopération, signés par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel, avec des universités européennes et dans le monde.

Plusieurs possibilités de départ en Master 1 et Master 2, pour un semestre d'études, s'offrent aux étudiant.es :

- En M1 : au S2 (2e semestre du Master).
- En M2 parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities' : au S4 (4e semestre du Master, i.e. 2e semestre du M2).
- En M2 d'autres parcours ou options : au S3.

Rappel : les formations en apprentissage/alternance ne sont pas concernées.

Un bon dossier scolaire et une attestation de niveau de langue sont nécessaires. Le projet de mobilité de l'étudiant-e doit être validé par les responsables des relations internationales (RI) de l'EUP avant d'entamer les démarches administratives auprès de l'UPEC ou de l'Université Gustave Eiffel (selon les instructions données par les responsables RI).

Les départs en M2 s'organisent :

- **À la rentrée du M2 pour l'option 'European Cities' du Parcours Urbanisme et Expertise internationale (départ au S4).**
- **Dès la rentrée du M1 pour les autres parcours (départ au S3).**

DEPART EN M1 (AU S2)

Un projet élaboré en amont de l'admission à l'EUP

Les étudiant-es intéressé-es doivent cocher le cadre dédié dans le dossier de candidature à l'entrée au Master et expliciter leur projet de mobilité d'études dans une lettre de motivation spécifique, à télécharger dans l'onglet dédié sur eCandidat.

Lors de l'admission à l'EUP, **un entretien avec les responsables des RI valide le départ** ; les dossiers administratifs de candidature devront être rendus au plus tard le 1er septembre. À noter qu'une attestation de langue anglaise (pour les universités dispensant des cours en anglais) sera exigée, et qu'elle est fortement recommandée (à défaut, une auto-évaluation) pour les langues d'enseignement des autres universités.

Les étudiant-es de M1 partant à l'étranger au S2 seront dispensé-es de l'obligation de rendre un mémoire. Ils et elles sont invité-es à prendre un cours théorique ou séminaire de recherche dans l'université d'accueil. Tous et toutes rendront aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Universités partenaires pour le M1

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Berlin (Allemagne), Bucarest (Roumanie), Hambourg (Allemagne), Istanbul (Turquie), Ljubljana (Slovénie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Milan (Italie), Valladolid (Espagne), Venise (Italie), Weimar (Allemagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Kaslik (Liban), Kōbe (Japon), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Tainan City (Taiwan).

DEPART EN M2 - PARCOURS URBANISME ET EXPERTISE INTERNATIONALE OPTION 'EUROPEAN CITIES' (AU S4)

Les échanges (optionnels) sont ouverts à tous et toutes les étudiant-es entrant en M2 du parcours Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'. Cela vaut pour tous et toutes les étudiant-es, qu'ils et elles aient effectué leur M1 à l'EUP, ou non.

Les départs pour le S4 s'organisent à la prérentrée du M2 avec les responsables du parcours et les responsables des RI. Les étudiant-es sont invité-es à réfléchir à leur projet de mobilité en amont.

Universités partenaires pour le M2 Urbanisme et Expertise internationale, option 'European Cities'

- Germany, Hamburg, Hafencity University.
- Italy, Milan, Politecnico. English taught master on Urban Planning and Policy Design; Architecture.
- Sweden Malmö, Urban Studies.
- Slovenia, Ljubljana, Faculty of Architecture master's programme in urban planning.

DEPART EN M2 – AUTRES PARCOURS (AU S3) – M2 AUDE-EP, DETER, ENVIRONNEMENTS URBAINS, PROMU

Important : les formations en apprentissage/alternance, le M2 Transport et Mobilité, le M2 URBA XP, ainsi que le M2 Urbanisme et Expertise internationale option 'Villes des Suds' ne sont pas compatibles avec une mobilité académique.

Destinations possibles :

- **Erasmus** : Amsterdam (Pays-Bas), Aveiro (Portugal), Bucarest (Roumanie), Istanbul (Turquie), Madrid (Espagne), Malmö (Suède), Valladolid (Espagne).
- **Accords bilatéraux** : Bogotá (Colombie), Mexico (Mexique), Montréal (Canada), Niterói (Brésil), São Paulo (Brésil), Taïnan City (Taiwan).
- **MICEFA** : États-Unis et Canada.
- **BCI** : Québec (Canada).

Voir le détail sur le site internet de l'EUP, rubrique 'International'.

Un projet élaboré dès le M1

Le projet de mobilité doit être élaboré dès le premier semestre de M1. Il s'organise avec les coordinateur-trices RI, et les responsables du parcours de M2 pressenti par l'étudiant-e.

L'étudiant-e doit contacter les deux responsables des RI à la rentrée, puis leur remettre son dossier de candidature(s), composé d'une lettre de motivation pour chaque destination visée (trois maximum), un CV à jour, les relevés de notes de tous les semestres post-bac, et une attestation de langue (langue d'enseignement de l'université d'accueil).

Les candidat-es dont le projet de mobilité est retenu seront informé-es par les coordinateur-trices RI, et devront entamer des démarches administratives selon les instructions reçues.

AIDES A LA MOBILITE

L'Université Gustave Eiffel et l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) attribuent des aides à la mobilité.

Les étudiant.es sont orienté-es vers ces guichets par les responsables des RI de l'EUP après validation de leur candidature au départ.

Les critères de classement pour l'attribution des aides sont :

- La pertinence du projet de mobilité.
- Le niveau de langue.
- Les notes obtenues lors de la scolarité antérieure.

En pratique, chaque étudiant-e parvient à obtenir un financement si le projet est validé par les responsables des RI.

Pour le parcours Urbanisme et Expertise internationale, option European Cities, *spécifiquement* : des bourses du LabEx Futurs Urbains sont versées, sans condition, en complément de la bourse Erasmus, pour les mobilités à Hambourg, Malmö, Milan et Ljubljana.

AU RETOUR DE LA MOBILITE

Transcription des notes : lorsque le relevé des notes obtenues à l'étranger est transmis par l'université partenaire, il appartient à l'étudiant-e de l'envoyer directement au secrétariat pédagogique de l'EUP. Il lui appartient également de contacter les secrétariats de l'université d'échange pour obtenir ses notes, voire d'effectuer les démarches de relance en cas de retards.

Rapport réflexif : au retour, les étudiant-es remettent aux responsables des RI un rapport réflexif sur leurs apprentissages durant ce semestre de mobilité.

Le rapport est à rendre au plus tard le 1er février pour un semestre de mobilité effectué au premier semestre de l'année universitaire, et au plus tard le 1er juillet pour un semestre de mobilité effectué au second semestre de l'année universitaire.

1.10 STAGE ET MÉMOIRE EN MASTER 2

À partir du mois d'avril*, les étudiant-es de Master 2 effectuent un stage en organisme, d'un minimum de trois mois. Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de l'EUP diffuse des offres de stage et d'emploi via **le Réseau EUP** auxquels les étudiant-es candidatent, principalement entre novembre et mars. Chaque stagiaire a un-e maître-ssse de stage dans l'organisme, et un-e tuteur-trice, en général au sein de l'équipe pédagogique du parcours d'inscription.

Le mémoire « de fin d'études », qui inclut à la fois un compte rendu du stage (rapport détaillé) et l'étude d'une question plus théorique et problématisée, est soutenu devant un jury composé d'enseignant-es, et si possible de professionnel-les, au mois de septembre (semaine de rentrée) ou octobre.

*Les dates et la durée minimum requise peuvent varier en fonction des parcours.

Sont évalués :

1. L'accomplissement de la mission effectuée, sa restitution dans le mémoire, la présentation de l'organisme.
2. Une question plus théorique dégagée à partir du stage (lectures, problématisation, recul critique acquis par rapport au travail effectué).
3. L'itinéraire de formation de l'étudiant-e, en fin d'études (itinéraire universitaire, choix des stages, autres activités, compétences).
4. La qualité formelle du mémoire.
5. La présentation orale qui en est faite devant jury.

Pour les étudiant-es de la Voie Recherche, le suivi d'un stage est possible, à rendre compatible avec le mémoire de recherche. Le stage peut être effectué dans un laboratoire de recherche. Les éléments plus précis concernant l'élaboration et la forme des mémoires, leur calendrier d'élaboration, seront détaillés au cours du premier semestre (S3), au sein de chaque parcours ou de la Voie Recherche.

Le mémoire est un travail personnel. Par conséquent le plagiat, qui est une fraude, est formellement interdit, et sanctionné par une exclusion du cycle de formation. Lorsque des citations sont reprises, ce qui est naturel dans un travail universitaire, celles-ci doivent être dûment signalées comme telles et intégrées au raisonnement personnel développé (et peuvent être critiquées ou relativisées).

1.12 LA VOIE RECHERCHE

La Voie Recherche (VR) s'adresse aux étudiant·es des parcours de Master 2 de la mention Urbanisme et Aménagement, hors apprentissage. La procédure de recrutement des étudiant·es désirant effectuer leur scolarité de Master 2 au sein de la Voie Recherche s'effectue au sein des parcours. Cette démarche est de leur responsabilité : il leur appartient de se signaler.

La Voie Recherche prépare au parcours doctoral (faire une thèse en laboratoire ou en entreprise, à partir de septembre 2024), mais ne se limite pas à cet objectif : on peut suivre la Voie Recherche sans nécessairement viser ce parcours doctoral. La Voie Recherche donne l'opportunité de produire un travail de recherche personnel, encadré et approfondi sur le sujet de son choix, et donnant lieu à une soutenance de mémoire.

La Voie Recherche ne démarre qu'au S4.

Au S3, les étudiant·es qui envisagent de se tourner vers elle par la suite sont invité·es à participer à l'activité recherche proposée dans le cadre de chacune des semaines d'activités communes (SAC 1 en octobre 2023 puis SAC 2 en février 2024). Les activités "recherche" des SAC 1 et 2 seront proposées dans le programme général de ces semaines. Il n'y a pas d'autres activités pédagogiques au titre de la Voie Recherche au S3.

Les étudiants qui souhaitent pouvoir rejoindre la Voie Recherche au S4 doivent donc y réfléchir de leur propre initiative, en mettant à profit ces deux semaines d'octobre 2023 puis février 2024. Les responsables de leur parcours d'inscription sont à leur disposition pour échanger sur leurs intentions.

La SAC 2 de février 2024 est le moment où la décision sera prise, en accord entre l'étudiant·e, le responsable de la Voie Recherche et le responsable du parcours d'inscription, de passer de ce parcours à la Voie Recherche. Ce passage n'est pas de droit : il dépend de la solidité du projet de recherche (intention de mémoire et le cas échéant de projet de thèse).

Le passage en Voie Recherche au S4 équivaut à remplacer les activités et évaluations du semestre du parcours d'inscription par des activités et évaluations organisées par la Voie Recherche. Un système d'équivalence permet à l'étudiant·e qui est passé·e en Voie Recherche de valider au final son Master 2 dans le parcours d'inscription, mais à partir des activités de la Voie Recherche.

L'étudiant·e qui passe en Voie Recherche n'est donc plus soumise aux obligations de son parcours d'inscription au S4, mais uniquement à celles de la Voie Recherche, qui remplacent les précédentes.

Les activités de la Voie Recherche au S4 sont composées de:

- un séminaire de suivi collectif des travaux personnels des étudiant·es
- un cours d'épistémologie comparée, sur les thèmes qui concernent les sujets de recherche des étudiant·es
- un cours de méthode de la recherche
- un cours de méthode de la production du mémoire et du dossier de candidature de thèse
- diverses interventions d'appui (jeunes doctorants, chercheurs, acteurs de la recherche, opérateurs de recherche, ...)

STAGE EN VOIE RECHERCHE

L'étudiant·e en VR est invité·e à réaliser un stage en laboratoire, ou dans certains cas un stage dans une structure professionnelle, sur un sujet en lien direct avec son projet de mémoire et, le cas échéant, de thèse. Ce stage est de courte durée (deux à trois mois) pour les étudiant·es souhaitant soutenir en juin, ou d'une durée plus longue (quatre à six mois) pour ceux et celles soutenant en septembre. Ce stage est obligatoire, comme dans les parcours d'inscription.

La Voie Recherche est la préparation ad hoc aux études doctorales, mais il reste possible de poursuivre vers la thèse après un master sans passer par elle.

CONTACTS DE LA VOIE RECHERCHE

Responsables pédagogiques :

Martin VANIER (martin.vanier@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique : en cours de recrutement



LATTS | LABORATOIRE TECHNIQUES
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS

LMMT Laboratoire
Ville
Mobilité
Transport



PARIS
EST
SUP
ÉCOLE
DOCTORALE
Ville, Transports
et Territoires

1.13 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS

FORUM DES METIERS

Jeudi 1 février 2024 - Coordination : Marie-Paule Rousseau & Sandrine Vazquez.

Le forum des métiers est ouvert à tous les étudiant-es de l'EUP. Il permet de discuter, dans le cadre de petits groupes, avec des professionnel-les pour l'essentiel anciens étudiant-es de l'EUP, IUP (Institut d'Urbanisme de Paris) et IFU (Institut Français d'Urbanisme).

Parcours professionnels, évolution des métiers et des secteurs professionnels, contexte de travail sont ainsi abordés.

Il est clôturé par un cocktail permettant de poursuivre de manière plus informelle les échanges.



POUR DES RAISONS DE CAPACITÉ D'ACCUEIL, INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUX ATELIERS. LIEN D'INSCRIPTION COMMUNIQUÉ PROCHAINEMENT.

PLANIFICATION ET STRATÉGIE TERRITORIALE • HABITAT

PROGRAMMATION ET CONCEPTION DE PROJET • TRANSPORTS ET MOBILITÉS

MONTAGE ET CONDUITE D'OPÉRATIONS • PRODUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS (VOIR RESEAUX)

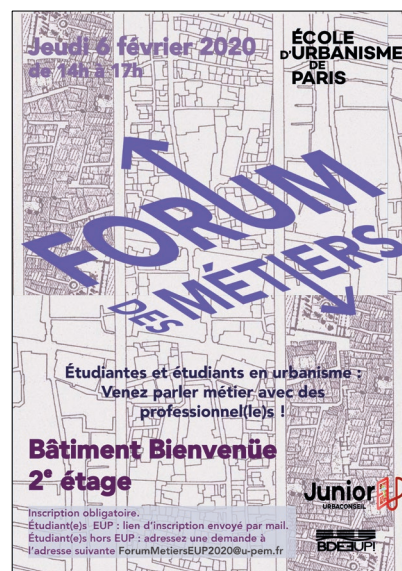
CARRIÈRE À L'INTERNATIONAL • ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉCOLE
D'URBANISME
DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

Junior
URBANISME

BDEUP!



Affiches du Forum des Métiers, éditions 2018, 2019, 2020, 2021. © EUP/BDE/Junior EUP.

MASTER 2

Environnements urbains

2023-2024

MENTION URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Responsables du parcours Environnements urbains :

Sabine BOGNON (sabine.bognon@u-pec.fr)

Maylis DESROUSSEAUX (maylis.desrousseaux@u-pec.fr)

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr)

2.1 PRÉSENTATION DU PARCOURS

OBJECTIFS :

Cette formation permet d'acquérir des connaissances théoriques et des outils opérationnels permettant de comprendre et de répondre aux enjeux environnementaux et écologiques de l'urbanisme et de l'aménagement.

Par l'alternance de cours théoriques, de méthodes, d'études de cas et de formation par ateliers, le parcours forme les étudiant-es avec une approche critique afin de connaître et analyser les enjeux, les acteurs et les procédures permettant l'intégration des questions écologiques et environnementales dans les processus d'aménagement et de production urbaine.

PRINCIPALES COMPETENCES VISEES :

- Compétences théoriques et méthodologiques permettant une analyse critique des enjeux écologiques et environnementaux dans des projets d'aménagement.
- Assumer une interdépendance forte entre la planification, la conception et la gestion.
- Conduire des actions d'urbanisme et d'aménagement (capacité de diagnostic et de préconisation) à différentes échelles.
- Produire des connaissances et à participer à la structuration des débats sur les enjeux écologiques et environnementaux dans la production urbaine et dans les processus d'aménagement.

DEBOUCHES :

Les métiers auxquels prépare le parcours Environnements urbains sont ceux de l'urbanisme et de l'aménagement (conception, stratégie, planification, projet, programmation, gestion, conseil) mettant l'accent sur les enjeux écologiques et environnementaux, et dans lesquels sont privilégiées les capacités à prendre en compte les exigences environnementales et les approches écosystémiques. Les structures d'accueil des premiers emplois à l'issue du diplôme sont par exemple des établissements publics, des collectivités, des agences d'urbanisme, des parcs naturels régionaux.

Ce master ouvre aussi la possibilité aux étudiant-es de se préparer au Doctorat en Aménagement de l'Espace et Urbanisme.

ADMISSION ET CANDIDATURE :

Le parcours Environnement urbains est un Master 2 accessible à tout public disposant d'un Master 1 (bac +4) ou d'un diplôme équivalent.

Si la discipline de formation du ou de la candidat-e est différente de l'urbanisme, l'étudiant-e devra démontrer son intérêt pour l'aménagement urbain, en lien avec des questions écologiques et environnementales.

La procédure d'admission en Master 2 est organisée à l'échelle de la Mention Urbanisme et Aménagement de l'École d'Urbanisme de Paris. Les candidatures sont analysées par un jury composé de membres de l'équipe enseignante. Une audition avec les candidat-es pourra être organisée.

CONTACTS DU PARCOURS ENVIRONNEMENTS URBAINS

Responsables pédagogiques :

Sabine BOGNON (sabine.bognon@u-pec.fr).

Maylis DESROUSSEAUX (maylis.desrousseaux@u-pec.fr).

Secrétariat pédagogique :

Valérie CAMARD (valerie.camard@univ-eiffel.fr).

2.2 ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET PARTENAIRES

L'équipe pédagogique du parcours Environnements urbains est constituée d'enseignant-es chercheur-euses des laboratoires de recherche associés à l'École d'Urbanisme de Paris (Lab'urba, LATTs et LVMT) et de praticien-n.es de l'urbanisme et des métiers de l'environnement.

Claire ARAGAU

Sabine BOGNON

Damien CARRIÈRE

Laurent COUDROY DE LILLE

Maylis DESROUSSEAUX

Sylvy JAGLIN

Florent LE NECHET

Stéphane MERCIER

Arnaud PASSALACQUA

Lilite ROSSIGNOL

Taufik SOUAMI

CONTRIBUTEUR·TRICES AUX ENSEIGNEMENTS :

François ALLAIN : doctorant en économie (UMR LATTs)

Agnès BASTIN : chercheuse en Études urbaines à l'ISIGE (Mines Paris Tech)

Richard CHESNEAU : doctorant en Aménagement et Urbanisme (Lab'Urba)

Zénaïde DERVIEUX : enseignante-chercheuse en Géographie au Muséum national d'Histoire naturelle (UMR CESCO)

Étienne DUFOUR : doctorant en Aménagement (Ville de Paris, UMR Géographie-Cités)

Capucine FROUIN : doctorante en Aménagement (Lab'Urba)

Antoine GUIRONNET : chercheur en Économie politique urbaine

Aurélien JUDIC : doctorant en Écologie urbaine (UMR CESCO)

Marine LEGRAND : chercheuse en anthropologie (UMR LEESU)

Ludovic MARTIN : doctorant en Aménagement (CC du Clunisois, Lab'Urba)

Thomas VERGES : paysagiste, atelier Résonances

PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES :

SEM (Société d'économie mixte) Aménagement77, ARS (Agence régionale de Santé) Île-de-France, EPAMarne (Établissements publics d'aménagement de Marne-la-Vallée), EPFIF (Établissement public foncier d'Île-de-France), Grand Paris Aménagement, L'Institut Paris Region, Plaine Commune, Société du Grand Paris, Ville d'Épinay-Sous-Sénart, Ville de Fontenay-sous-Bois, Ville de Vitry-sur-Seine, Ville de Paris.



© Julie Picard (Etudiante Parcours Environnements Urbains promotion 2020).

2.3 ORGANISATION DE LA FORMATION

Le parcours est organisé en deux semestres et comporte 438/448 heures de formation, de fin septembre à fin mars. Les cours ont lieu du lundi au vendredi.

Le premier semestre est destiné à l'acquisition des fondamentaux et le second propose des cours d'approfondissement au choix, ainsi qu'un voyage d'études.

Les six mois de cours sont accompagnés d'un atelier professionnel en groupe (100 heures de travail tutoré, et un important volume de travail collectif en autonomie), fil rouge de la formation.

La formation se conclut par un stage de quatre à six mois, de début avril à fin septembre, ainsi que la production d'un mémoire de fin d'études.

Un cursus orienté vers la recherche est également possible.

SEMESTRE 3 (S3)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 1	Enjeux environnementaux et écologiques en urbanisme	50h CM	4
UE 1.1	Histoire et théories des questions environnementales et écologiques	25h CM	2
UE 1.2	Questions environnementales et écologiques contemporaines	25h CM	2
UE 2	Analyse des projets urbains par dimensions	50h CM	9
UE 2.1	Approche systémique par dimensions	25h CM	4
UE 2.2	Approche critique des dimensions	25h CM	5
UE 3	Planification, pilotage, gestion des projets urbains	48h CM	9
UE 3.1	Planification	16h CM	3
UE 3.2	Pilotage	16h CM	3
UE 3.3	Gestion	16h CM	3
UE 4	Atelier professionnel et outils	80h TD	5
UE 4.1	Atelier professionnel – phase Diagnostic	50h TD	4
UE 4.2	Outils scientifiques et techniques	30h TD	1
UE 5	Activités communes	30h TD	3
Total	Semestre 3 (S3)	238h	30

UE : unité d'enseignement.

ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System.

CM : cours magistral.

TD : travaux dirigés.

SEMESTRE 4 (S4)

UE	Intitulé	Heures	ECTS
UE 6	Approfondissement thématiques (deux cours au choix)	20h CM 30h TD	4
UE 6.1	Nature en ville	10h CM 15h TD	2
UE6.2	Agriculture et projet urbain. Penser le foncier alimentaire dans la ville (C. Aragau)	10h CM 15h TD	2
UE 6.3	Systèmes de transports et pratiques de mobilités : enjeux socio-environnementaux (A. Passalacqua)	10h CM 15h TD	2
UE 6.4	Urbanisme et énergie, des enjeux climatiques au confort thermique (S. Jaglin)	10h CM 15h TD	2
UE 7	Approfondissement transversaux (deux cours au choix)	20h CM 30h TD	4
UE 7.1	Écologie Territoriale (S. Bognon)	10h CM 15h TD	2
UE 7.2	Transitions (S. Mercier et S. Bognon)	10h CM 15h TD	2
UE 7.3	Inégalités environnementales urbaines	10h CM 15h TD	2
UE 7.4	Urbanisme et santé (S. Bognon)	10h CM 15h TD	2
UE 8	Étude de cas et journées thématiques	40h TD	5
UE 9	Activités communes	10h TD	1
UE 10	Atelier professionnel – phase Préconisations	50h TD	5
	OPTION VOIE PROFESSIONNELLE		13
UE 11	Mémoire et stage		10
UE 11.1	Séminaire méthodologique	20h TD	3
	OPTION VOIE RECHERCHE		13
UE 12	Mémoire de recherche		10
UE 12.1	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	30h TD	3
Total	Semestre 4 (S4)	200/ 210h	32

2.4 DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1	APPROCHES CRITIQUES - Enjeux environnementaux et écologiques en urbanisme	
Heures	50h CM	
ECTS	4	
Cet enseignement propose de croiser une approche historique, théorique et critique des questions environnementales et écologiques avec celles de l'urbanisme et de la ville. Si on peut avoir le sentiment qu'une « dilution » des enjeux urbanistiques dans les approches environnementales est l'œuvre, l'enjeu de cette unité d'enseignement est de montrer comment les approches « urbanisme » et « environnement » en viennent plutôt à s'alimenter mutuellement. En conséquence, l'approfondissement proposé ici est transversal au sein du parcours « Environnements urbains ».		
UE 1.1	Histoire et théories des questions environnementales et écologiques	25h CM
Enseignant•e Laurent Coudroy de Lille		
Les liens entre urbanisme et écologie ne peuvent être ramenés à la façon dont se formulent aujourd'hui les enjeux environnementaux. On peut en effet considérer que l'urbanisme est une pensée fondamentalement environmentaliste, et depuis ses origines (hygiénisme, modèle de cité-jardin, espaces libres, zonages, etc.), mais aussi que les questions écologiques ont une histoire longue (artificialisation, atteintes et ruptures du milieu, risques naturels, rapport au vivant, etc.). Le cours s'appuie sur une littérature théorique et historique. Il s'articule avec la partie « controverses », se déroulant en parallèle (contrôle commun).		
UE 1.2	Questions environnementales et écologiques contemporaines	25h CM
Enseignantes Agnès Bastin et Sabine Bognon		
Ce module invite les étudiants à devenir acteurs de leur formation par la lecture, le transfert de connaissances et l'organisation des discussions argumentées sur différentes thématiques environnementales et écologiques contemporaines.		



© Torres Ana Cristina





© Picard Julie



© Machado Denis

UE 2	APPROCHES CONTEXTUELLES - Analyse des projets urbains par dimensions	
Heures	50h	
ECTS	9	
Enseignantes responsable	Stéphane Mercier	
Cet enseignement vise à apporter les notions de base de compréhension d'un projet urbain au travers d'une approche par dimensions. Chaque dimension peut être abordée de façon systémique et/ou critique.		
UE 2.1	Approche systémique par dimensions	25h CM
UE 2.2	Approche critique des dimensions	25h CM
<p>Exemples de dimensions qui pourront être abordées :</p> <p>Dimension écologique : apporter une connaissance sur le fonctionnement de la nature en milieu urbain dans le but de permettre aux étudiant-es de penser la production urbaine dans un contexte d'urgence écologique : crise de la biodiversité, pollutions environnementales, réchauffement climatique, etc.</p> <p>Dimension sociologique : comprendre les rapports d'interaction et de transformation existant entre les formes d'organisation de la société et les formes d'aménagement des villes. Un focus sera fait sur l'articulation entre participation, politiques environnementales et développement urbain durable.</p> <p>Dimension paysagère : le paysage est de plus en plus pris en compte dans les projets d'aménagement du territoire, mais à des degrés très variables. Ce cours permettra de comprendre quels sont les outils propres au paysage, quel est le rôle accordé au paysagiste dans ces projets et quelle distance il peut y avoir avec les définitions scientifiques et officielles de cette notion, qui insistent systématiquement sur le sujet de l'attachement culturel à un espace perçu.</p> <p>Dimension juridique : acquérir la capacité à se saisir d'un argumentaire juridique et à en identifier les sources et modalités de mise en œuvre. Ceci par l'inventaire et l'analyse des différentes législations en vigueur gouvernant l'interface Environnement/Urbanisme, leurs inscriptions dans les divers Codes, l'articulation et hiérarchie entre les différents dispositifs juridiques, l'analyse de leur prise en compte effective et les limites dans la planification à ses diverses échelles (régionale, locale).</p> <p>Dimension économique : comprendre que les nouvelles exigences environnementales, voulues ou imposées, repositionnent l'environnement non plus comme une ressource externe mais comme un patrimoine économique intégré. Appréhender les modèles de développement des territoires, les modèles économiques des secteurs et les filières (bâtiment, services de l'eau, gestion des déchets, etc.), et les modèles d'affaires des entreprises qui contribuent à l'aménagement physique et à la vie économique des territoires concernés.</p>		

UE 3	APPROCHES OPERATIONNELLES - Planification, pilotage, gestion	
Heures	48h	
ECTS	9	
Enseignant-es responsables	Maylis Desoursseaux, Sylvie Jaglin	
<p>La finalité de cette UE est de traiter, dans les domaines environnementaux, l'articulation entre politiques et stratégies d'une part, et démarches opérationnelles d'autre part. Il s'agit ici de préparer à des pratiques professionnelles se situant très souvent à l'articulation des choix politiques ou stratégiques intégrant l'environnement, et des programmes ou actions plus opérationnels.</p>		
UE 3.1	Planification	16h CM
<p>Les ressources naturelles font l'objet de nombreuses politiques et réglementations visant à assurer leur bon état et leur renouvellement. Parmi ces dispositifs, ce cours s'intéresse au rôle des outils de planification et de gestion de ces ressources. Il aborde successivement les ressources eau, sol, énergie et air, au moyen d'approches théoriques (malthusianisme, biens communs, écologie politique, etc.), d'analyse politiques et juridiques des documents de planification, et d'études de cas (renaturation de berges, implantation de champ éolien, dépollution de sols, etc.). Cet enseignement est aussi l'occasion de se familiariser avec l'exercice de la note de synthèse.</p>		
UE 3.2	Pilotage	16h CM
<p>Il s'agit de comprendre et de maîtriser les changements qui s'opèrent dans la conduite de projet d'aménagement urbain pour articuler : les objectifs environnementaux, les cadres opérationnels de la fabrication urbaine et les exigences de gestion des ensembles urbains produits. Le pilotage passe donc par la compréhension critique et pratique des décisions politiques, des dispositifs techniques, des montages financiers et des cadres juridiques. Piloter des opérations urbaines signifie une capacité à comprendre le sens politique de l'action urbaine, de pénétrer les « boîtes noires » de la technique, de décrypter les montages financiers et juridiques. Sur la base d'exemples européens, il s'agira de comprendre les transformations introduites par les approches environnementales dans l'organisation des acteurs, des outils (juridiques, financiers et techniques), des méthodes de montage et d'exploitation mobilisés dans les opérations d'aménagement.</p>		
UE 3.3	Gestion	16h CM
<p>Cet enseignement porte sur le rôle des services urbains (d'eau et d'assainissement, d'énergie, des déchets) dans les politiques environnementales des villes, et la manière dont leur conception et leur gestion sont influencées par les questions de métabolisme, de sobriété et de développement dit durable. En sensibilisant aux questions d'actualité concernant les services en réseau, certaines témoignant d'évolutions de long terme, d'autres illustrant des crises/controverses conjoncturelles, il replace les infrastructures techniques urbaines dans les débats contemporains sur l'écologie et souligne la nature profondément politique des choix qui président à leur organisation. Le cours permet ainsi d'acquérir des connaissances sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les exigences et enjeux d'une environnementalisation des services urbains. ▪ Les transformations induites du modèle conventionnel des réseaux (innovations technologiques et contractuelles, changements d'échelles synergies intra- et intersectorielles, nouveaux modèles d'affaires, etc.) et des modes d'action des collectivités territoriales (regroupements, nouvelles compétences, fonctions de régulation consolidées, gouvernance plus participative, etc.). ▪ Les défis socio- spatiaux et politiques de ces reconfigurations à partir d'entrées sectorielles et d'études de cas. 		

UE 4	ATELIER ET OUTILS	
Heures	80h TD	
ECTS	5	
Enseignant-es responsables	Stéphane Mercier et Sabine Bognon	

Cet enseignement concerne la première partie de l'atelier professionnel, en phase diagnostic, et s'accompagne de modules d'apprentissage des outils permettant la réalisation de cet atelier.

UE 4.1	Atelier professionnel – phase Diagnostic	50h TD
---------------	---	---------------

L'atelier est un exercice pédagogique permettant de mettre en situation professionnelle les étudiant-es sur des problématiques environnementales liées à l'urbain. Il repose sur une commande proposée par un organisme : les étudiant-es du parcours contribuent à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la restitution de la commande, encadrés par une enseignant-e-chercheur-euse et une praticien-ne.

UE 4.2	Outils scientifiques et techniques	30h TD
---------------	---	---------------

1. Outils scientifiques

L'objectif de cet enseignement est d'acquérir une maîtrise du paysage scientifique, des publications, des méthodes et démarches permettant d'élaborer une position théorique, et une posture de lecture critique, nécessaires pour mener des études à finalité opérationnelle ou des travaux scientifiques. Il s'agira d'avoir des repères solides sur les évolutions de la recherche urbaine en France et dans le monde, puis d'en assimiler les enjeux scientifiques. Suite à cela, les méthodes couramment utilisées dans cette recherche seront passées en revue, pour en comprendre la portée et les apports. Enfin, les débats scientifiques les plus actuels seront abordés dans leur rapport aux débats publics et politiques sur la planification, la production, la gestion et le vécu des territoires urbains.

2. Outils graphiques

Ce module d'enseignement sera l'occasion d'expérimenter différentes méthodes de représentation graphique manuelles et d'envisager la recherche graphique comme moyen d'analyse d'un territoire, à travers la carte, et d'un site, à travers le relevé à main levée d'information. L'effort de synthèse que nécessite le dessin sera envisagé comme un moyen d'extraire des informations essentielles et utile à la construction d'une analyse.

3. Outils informatiques

Une mise à niveau est proposée à travers cet enseignement sur le logiciel de cartographie Qgis, ainsi que sur les outils de représentations graphiques de la Suite Adobe : Photoshop, InDesign et Illustrator.

UE 5	ACTIVITES COMMUNES	
Heures	30h TD	
ECTS	3	

L'objectif pédagogique de cette UE est de faire acquérir aux étudiant-es des compétences professionnelles dépassant le seul domaine de l'urbanisme. Il s'agit d'un module trans-parcours, au sein duquel les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent en petits groupes, de 10 à 15 étudiant-es, autour d'un projet à mener sur une semaine, sous la supervision d'une enseignante. Les activités proposées évoluent d'une année à l'autre.

Exemples d'activités communes déjà menées :


- Atelier Jeu de rôle UrbaX.
- Atelier d'écriture créative « l'écriture des lieux » - Atelier ville nocturne.
- Atelier dessin.
- Organisation d'une exposition.
- Atelier *In Situ* « Revitalisation des centre-bourgs » en collaboration avec une école de paysage.
- Atelier Actualités : analyse de l'actualité dans le domaine de l'urbanisme.
- Atelier Archives : analyse des tendances urbaines à partir des archives de l'INA (Institut national de l'audiovisuel).

UE 6	APPROFONDISSEMENT THEMATIQUES (deux cours au choix)	
Heures	20h CM + 30h TD	
ECTS	4	
UE 6.1	Nature en ville	10h CM + 15h TD
Enseignante responsable : Zénaïde Dervieux		
Ce module vise à problématiser et adopter une démarche réflexive sur la diversité des formes de nature en ville. Par l'étude de sources variées, nous analyserons les différentes représentations de nature, les caractéristiques de la biodiversité adaptée au milieu urbain et la prise en compte de la biodiversité dans des projets d'aménagement.		
UE 6.2	Agriculture et projet urbain. Penser le foncier alimentaire dans la ville	10h CM + 15h TD
Enseignante responsable : Claire Aragau		
L'agricole participe de la dimension fertile et nourricière de la ville mais son intégration au projet urbain n'est pas sans obstacles pour peu que l'on s'interroge sur la viabilité d'une exploitation. Ce cours propose d'entrer dans l'analyse et la compréhension des systèmes de production en contexte urbain avec une dimension critique pour identifier les verrous et saisir les leviers d'action à l'heure du renouvellement des modèles et des référentiels en matière de montage de projets. C'est toute une grammaire à co-construire entre ville et agriculture pour intégrer les transitions des environnements urbains. Sortie de terrain et rencontres avec des acteurs parties prenantes viendront enrichir la réflexion.		
UE 6.3	Systèmes de transports et pratiques de mobilités : enjeux socio-environnementaux	10h CM + 15h TD
Enseignant responsable : Arnaud Passalacqua		
Les mobilités contemporaines se heurtent aux enjeux environnementaux liés aux ressources, aux pollutions ou à la qualité de la vie urbaine. La nécessité de les refonder est prégnante et occupe les politiques publiques autant que la scène médiatique. Pourtant, les solutions évoquées ou mises en œuvre semblent bien souvent des impasses tant elles négligent les aspects globaux en se focalisant sur le véhicule, voire le moteur, et non le système, matériel, immatériel et social. Ce cours proposera donc d'analyser ces impensés de l'écologisation du monde des transports pour envisager les issues possibles dans un contexte marqué par la quête de l'énergie propre, le fantasme de la vitesse, l'individualisation dopée par le numérique, l'étalement territorial et la concentration métropolitaine. Une attention sera également portée à la question de la justice sociale afin de répartir équitablement les efforts attendus dans un monde où les mobilités les plus destructrices sont pratiquées par les populations les plus aisées ou diplômées.		
UE 6.4	Urbanisme et énergie, des enjeux climatiques au confort thermique	10h CM + 15h TD
Enseignante responsable : Sylvy Jaglin		
L'objectif de cet enseignement est de donner des repères consolidés sur la transformation de la place de l'énergie comme ressource mondialisée et de son traitement dans le monde de l'urbanisme et des politiques urbaines. À travers des exemples issus des contextes européens, africains, latino-américains ou asiatiques, il permettra d'acquérir des connaissances sur : <ul style="list-style-type: none"> - La transformation de la fabrication des infrastructures et des matériels destinés aux services énergétiques (à différentes échelles). - L'évolution des outils de planification et de programmation énergétiques. - Les modèles de consommations énergétiques promus et les usages énergétiques. - La place des entreprises énergétiques dans le monde de la fabrique urbaine. 		

UE 7	APPROFONDISSEMENT TRANSVERSAUX (deux cours au choix)	
Heures	40h	
ECTS	4	
UE 7.1	Écologie Territoriale	10h CM + 15h TD
Enseignante responsable : Sabine Bognon		
<p>Le métabolisme territorial est à la fois le concept et l'outil d'analyse clef de l'écologie territoriale. Ce champ disciplinaire analyse les sociétés et les territoires, au prisme des flux de matières et d'énergie qui les caractérisent et leur permettent de fonctionner (eau, alimentation, matériaux de construction, etc.). Ces échanges avec d'autres territoires et divers compartiments de la biosphère sont à l'origine de nombreux problèmes environnementaux allant du changement global aux pollutions locales des sols, de l'eau et de l'air. Les enjeux soulevés par le fonctionnement métabolique des territoires sont donc d'ordre socio-écologique. Ce module a pour objectif de rappeler sur un plan théorique l'origine de l'écologie territoriale, de présenter ses méthodes ainsi que les réalisations concrètes qu'il permet de mettre en œuvre dans les territoires (valorisation des ressources locales, circuits courts, sobriété énergétique, dématérialisation, symbioses, etc.).</p>		
UE 7.2	Transitions	10h CM + 15h TD
Enseignantes responsables : Sabine Bognon et Stéphane Mercier		
<p>Ce module propose d'interroger la notion plurielle de transitions entrée dans le vocabulaire des politiques publiques depuis le milieu des années 2010, avec un focus particulier sur la notion de transition écologique. En alternant séances de cours et séances de terrain, l'objectif est de requalifier cette notion au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ses fondements théoriques et conceptuels ainsi que des débats que la notion suscite - Ce que la notion recouvre du point de vue des politiques publiques - Ce que transitions veut dire lorsqu'on s'intéresse à la matérialité des territoires et des paysages 		
UE 7.3	Inégalités environnementales urbaines	10h CM + 15h TD
Enseignant responsable : Richard Chesneau		
<p>L'objectif de cet enseignement est de mettre en lumière l'enjeu des inégalités environnementales. Il s'agira de comprendre que les individus et groupes sociaux ne sont égaux ni dans l'exposition aux nuisances, ni aux risques environnementaux, ni dans l'accès aux ressources et aux aménités environnementales. Après un cadrage théorique, des études de cas nous permettront d'approfondir cette notion à l'échelle fine des territoires urbains. Un travail de terrain permettra aux étudiant·es d'analyser des inégalités environnementales, qui se traduisent par des injustices sociales.</p>		
UE 7.4	Urbanisme et santé	10h CM + 15h TD
Enseignante responsable : Sabine Bognon		
<p>Les choix de planification et d'aménagement du territoire influencent la santé, la qualité de vie et le bien-être des sociétés. Cependant, en raison de la complexité des liens entre les nombreux déterminants de santé et les différentes dimensions de l'aménagement urbain, la déclinaison des connaissances scientifiques en action de terrain constitue encore un défi. En partie partagé avec le M2 DUI, ce module vise à reconstituer les liens historiques et fondateurs entre urbanisme et santé humaine. Organisé ensuite sous forme de séminaire professionnel (action et recherche) et d'une sortie de terrain, ce cours permet de mettre en perspective d'une part les impératifs et les injonctions de l'urbanisme contemporains avec, d'autre part, la dégradation de l'environnement urbain et ses conséquences en matière de santé humaine et écosystémique.</p>		

UE 8	ÉTUDE DE CAS ET JOURNEES THEMATIQUES	
Heures	40h TD	
ECTS	3	
Enseignant-es responsables	Sabine Bognon, Maylis Desrousseaux et Stéphane Mercier	
<p>Cette unité d'enseignement a pour objectif de mettre les étudiant-es en situation de mise en application des apprentissages réalisés tout au long de l'année, à travers un workshop à l'étranger, ainsi qu'un atelier sur temps court, dont la forme est définie annuellement.</p>		
UE 8.1	Étude de cas	30h TD
<p>Le voyage d'études est un module pédagogique qui a pour objectif d'appréhender un contexte urbain étranger, autour de l'environnement, en mobilisant les compétences des étudiant-es relatives à la démarche de l'atelier : diagnostic, élaboration de stratégies, formalisation. L'ensemble doit faire l'objet d'une restitution au format relativement ouvert pour expliciter les conclusions de cette étude de cas. Les étudiant-es seront encadré-es pour identifier les problématiques spécifiques et élaborer les analyses préalables. Cette compréhension préalable leur permettra d'utiliser avec pertinence le temps de présence sur place.</p>		
UE 8.2	Journées thématiques	30h TD
<p>Dans la continuité des études de cas et des UE d'approfondissements thématiques, des activités pédagogiques aux formats variables seront proposées aux étudiant-es. Elles pourront s'inscrire dans le cadre d'activités croisées avec les autres masters de l'université, avec des partenaires de l'université ou encore avec d'autres formations, en fonction des opportunités et actualités des partenariats et de la recherche.</p>		

UE 9	ACTIVITES COMMUNES	
Heures	10h TD	
ECTS	1	
<p>L'objectif pédagogique de cette UE est de faire acquérir aux étudiant-es des compétences professionnelles dépassant le seul domaine de l'urbanisme. Il s'agit d'un module trans-parcours, au sein duquel les étudiant-es en provenance des différents parcours du Master Urbanisme et Aménagement travaillent ensemble par petits groupes, autour d'un projet à mener sous la supervision d'un-e enseignant-e. Les activités proposées évoluent d'une année à l'autre.</p>		

UE 10	ATELIER	
Heures	50h TD	
ECTS	5	
Enseignante responsable	Stéphane Mercier	
<p>L'atelier est un exercice pédagogique permettant de mettre en situation professionnelle les étudiant-es sur des problématiques environnementales liées à l'urbain. Il repose sur une commande proposée par un organisme : les étudiant-es du parcours contribuent à l'élaboration, à la mise en œuvre et au rendu de la commande.</p>		

OPTION VOIE PROFESSIONNELLE		
UE 11	MEMOIRE ET STAGE	
Heures	20h TD	
ECTS	13	
Cette unité d'enseignement concerne la réalisation d'un stage de quatre à six mois, ainsi que la production d'un mémoire de fin d'étude, dont le cadre de réalisation est présenté lors du séminaire méthodologique.		
UE 11.1	Séminaire méthodologique	20h TD
La production du mémoire de fin de Master est un moment de synthèse et d'articulation des compétences comme des connaissances acquises lors des apprentissages au sein du Master. Cette capacité d'articuler savoirs et savoir-faire pour enrichir le traitement d'une question est à démontrer à travers un mémoire de qualité. Pour ce faire, le séminaire guide les étudiant-es dans la construction de leur mémoire à partir d'une question issue de leur stage ou issue d'une thématique environnementale : comment élaborer une problématique précise ? De quelle manière la traduire en organisation de travail pour la développer dans un mémoire ? Comment définir un protocole de collecte d'informations et d'enquête pour travailler la problématique ? Quelle démarche méthodologique pour traiter, analyser, interpréter et synthétiser les éléments recueillis pour traiter la problématique ? Quelle organisation du texte (et de la soutenance) pour convaincre à travers un argumentaire scientifiquement robuste et bien ordonné ? Le séminaire aide les étudiant-es, d'une manière collective puis individuelle, à conduire l'ensemble de ce processus qu'un-e professionnel-le en urbanisme et aménagement se doit de maîtriser.		

OPTION VOIE RECHERCHE		
UE 12	MEMOIRE DE RECHERCHE	
Heures	30h TD	
ECTS	13	
Intervenant-es	<i>À préciser.</i>	
<i>À préciser.</i>		
UE 12.1	Théories et pratiques de la recherche en urbanisme	30h TD
<i>À préciser.</i>		

INFORMATIONS GÉNÉRALES

École d'Urbanisme de Paris

2023-2024

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE	p. 48
3.2 ÉQUIPE ADMINISTRATIVE	p. 51
3.3 VIE ÉTUDIANTE /INFORMATIONS PRATIQUES	p. 52
3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES	p. 56
3.5 VENIR À L'EUP	p. 59



Cité Descartes, Bâtiment Bienvenüe. Architecte Jean-Philippe Pargade. Photo Éric Morency © Epamarne.

3.1 ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Multidisciplinaire, l'équipe enseignante de l'EUP est composée de :

- Professeur-es,
- Maître-sse-s de conférences,
- Professionnel·les associé·es,
- Attaché·es temporaires d'enseignement et de recherche,
- Intervenant·es (doctorant·es, vacataires, autres statuts).

À la suite, la liste des enseignant·es de l'EUP habilité·es à encadrer les mémoires de Master 1 et Master 2, mentionnant leurs champs thématiques et domaines de recherche respectifs.

ADISSON Félix

Production urbaine - Instruments juridiques et financiers de l'urbanisme et de l'aménagement - Foncier et immobilier publics - Rente foncière - Méthodes comparatives - Aires géographiques : France, Italie, Brésil.

ALDHUY Julien

Politiques, discours et pratiques du développement économique (région, territoire, métropoles, grands projets) - Économie dans les projets d'aménagement et d'urbanisme - Stratégies spatiales et projets urbains des firmes dans la ville des flux - Prospective et stratégie territoriale - Mobilités contraintes et trajectoires spatiales / urbaines des entreprises.

ARAB Nadia

Acteurs, pratiques, métiers, modalités de coproduction et de régulation publiques et privées de l'urbanisme - Projets d'urbanisme - Gestion urbaine - Conception collective - Cadre de vie - Friches et vacance immobilière - Innovation et urbanisme - Ville productive.

ARAGAU Claire

Développement territorial: planification, territoires de projet et gouvernances - Dynamiques périurbaines- Arbitrages fonciers à l'heure du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) - Pavillonnaire et densification- Agriculture urbaine et métropolitaine.

ARTIOLI Francesca

Foncier et immobilier public - Transformations du logement - Ville et numérique - Sociologie politique de l'action locale - Méthode comparative - Villes européennes.

BALLIF Florine

Transformations des politiques urbaines et des modes d'action publique - Politiques de sécurité - Violence urbaine - Villes divisées - Fermeture des espaces urbains identités urbaines et ethniques - Approches décoloniales - Aires géographiques : France, Irlande, Brésil.

BARON Nacima

Gouvernance multiniveau par les infrastructures et les mobilités - Circulation transnationale des modèles de soutenabilité au prisme des gares et autres lieux urbains du mouvement.

BOGNON Sabine

Politiques urbaines environnementales - Métabolisme territorial - Nature - Alimentation - Gestion des espaces urbains - Histoire de l'environnement urbain.

CARRIERE Damien

Inégalités, urbanisme sécuritaire, écologie politique, ordre spatial et policier, Asie du Sud, Inde, géographie qualitative, développement et transitions, théories anglo-saxonnes, production de l'espace.

CARRIOU Claire

Politiques de l'habitat - Alternatives habitantes - Expérimentations institutionnelles dans la production et la gestion de l'habitat - Histoire du logement - Participation et mobilisations habitantes - Aires géographiques : France, Europe.

CERDÀ BENEITO Gonçal

Mobilité quotidienne - Genre - Inégalités - pratiques urbaines des parents - Aire géographique : Île-de-France

CHAPLAIN Alix

Politiques énergétiques - Sociologie urbaine - Sociologie de l'action publique - Sciences politiques - Urbanisme et aménagement - Aires géographiques : Moyen Orient (en particulier Liban), France, Europe.

CITRON Paul

Immobilier d'activités d'intérêt écologique et sociétal - Ville solidaire - Stratégies de transitions - Urbanisme transitoire - promotion immobilière

CLEMENT Loréna

Quartiers populaires, politique de la ville, Seine-Saint-Denis, entrepreneuriat, développement local, inégalités, empowerment, care, approches féministes

CLERVAL Anne

Gentrification - Ségrégation - Dynamiques socio-spatiales - Rapports sociaux de domination.

COUDROY DE LILLE Laurent

Histoire urbaine, de l'urbanisme, de l'environnement urbain - Patrimoines - Terminologie et langages - Opérations d'urbanisme - Aires géographiques : Espagne.

COURMONT Antoine

Villes et Numérique - Smart Cities - Data - Plateformes - Stratégies numériques des territoires - Sociologie du numérique - Transports et mobilité - Gouvernance et action publique

CUNY Cécile

Sociologie urbaine - Ethnographie - Méthodes visuelles - Espace et travail ouvriers - Territoires logistiques - Urbanisme participatif - Photographie collaborative - Aires géographiques : France, Allemagne (dont ancienne RDA).

DANG VU Hélène

Projets urbains - Acteurs et Professions de l'aménagement - Urbanisme universitaire.

DAUBAS Charles

Maîtrise d'œuvre urbaine - Conduite opérationnelle du projet urbain - Stratégie urbaine - Outils et techniques de représentation.

DESROUSSEAUX Maylis

Droit de l'environnement - Protection des sols - Aires géographiques : Europe, Cambodge

DE TILIÈRE Guillaume

Lien entre les transports, la mobilité et - Planification des transports, études des projets bus, tramway, métro et ferroviaire; conception de grands projets de transport - Programmation des gares et pôles d'échanges.

DIDIER Sophie

Pouvoir - Gouvernance métropolitaine - Temps moyen des dynamiques urbaines et de l'élaboration des politiques publiques - Comparatisme Nord/Sud - Circulation internationale des modèles - Aires géographiques : Afrique émergente, Amérique du Nord.

DORSO Franck

Sociologie - Anthropologie sociale - Informalités - Processus de patrimonialisation - Normes - Transgressions - Sociologie de la transaction sociale.

GARDESSE Camille

Sociologie urbaine et dynamiques démographiques - Méthodologie des sciences sociales - Participation des habitants dans les projets urbains - Phénomènes socio-démographiques et politiques urbaines : migrations et minorités en ville, pauvreté, discriminations et inégalités - Dimensions sociales de l'habitat et des trajectoires résidentielles.

IDT Joël

Projets urbains - Régulation de l'action collective - Jeu d'acteurs - Politique et technique - Urbanisme rural

JAGLIN Sylvie

Infrastructures et services urbains ; changements socio-écologiques et gestion des réseaux urbains ; enjeux et politiques énergétiques ; pratiques de consommation (eau, énergie) ; précarité hydrique et énergétique. Aires géographiques : France, Afrique subsaharienne ; villes des Suds

JARRIGEON Anne

Anthropologie urbaine - Sciences de la communication - Ethnographie visuelle - Approches sensibles - Usages de la ville - Expérience des mobilités - Espaces publics - Minorités - Genre - Images et imaginaires urbains - Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).

KORSU Emre

Urbanisme et politiques urbaines - Choix de localisation - Mobilité résidentielle - Pratiques de déplacement - Arbitrages logement - Champs des possibles résidentiels et mobilitaires - Transport - Ségrégation/mixité sociale.

LACROIX Guillaume

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Ingénierie - Management de projet - Professions de l'urbain - Métropolisation - Aménagement dans le Grand Paris.

LAPALUD Pascale

Urbanisme et genre - Histoire de l'urbanisme - Droit à la ville pour toutes - Approche intersectionnelle - Politique - Genre et espaces - Genre et logement - Méthode et outils du diagnostic genré - Approche sensible - Innovation - Budget genré - Assistance à maîtrise d'ouvrage - Préfiguration.

LE NÉCHET Florent

Articulation transport / aménagement sur le temps long. Systèmes de villes. Pratiques de mobilité. Report modal. Accessibilité. Analyse spatiale. Modélisation des transports. Données et enquêtes de mobilité..

LEFÈVRE Christian

Sciences politiques - Gouvernance urbaine - Stratégies territoriales - Politiques publiques territoriales - Relations internationales des villes.

LELÉVRIER Christine

Sociologie de l'habitat : processus de ségrégation, ethnicité, trajectoires et mobilités résidentielles, pratiques de l'espace - Politiques de la ville et du renouvellement urbain en Europe : analyse des catégories, discours et effets sociaux de l'action publique.

MERCIER Stéphane

Paysage et urbanisme - Paysage et agriculture - Maîtrise d'œuvre - Diagnostics territoriaux - Processus de projet - Écologie appliquée - Communication - Participation.

MIOT Yoan

Politiques locales de l'habitat - « Politique de la Ville » - Urbanisme opérationnel - Villes décroissantes - Villes petites et moyennes.

MONNET Jérôme

Urbanisme et aménagement - Géographie sociale, culturelle et politique des grandes villes - Usages, pratiques et représentations de l'espace - Espace public, centralité, urbanité, territorialité - Mobilité et accessibilité pédestre - Approches systémiques, qualitatives et comparatives - Aires géographiques : Amériques.

NAVARRE Françoise

Finances publiques locales (et intercommunalités) - Économie de l'aménagement - Services publics locaux - SIG - Outil d'aide à la représentation, à l'analyse et à la décision.

NOYÉ Christophe

Logement social - Politiques locales de l'habitat - Peuplement - Attribution du logement social - Diagnostic de l'habitat

ORILLARD Clément

Culture des acteurs institutionnels privés et publics de l'aménagement - Urbanisme commercial et tertiaire - Construction internationale des champs disciplinaires et professionnels de l'urbanisme - Histoire de l'urbanisme.

PASSALACQUA Arnaud

Histoire des mobilités - Histoire urbaine - Circulations des systèmes de transport - Temps long et enjeux contemporains en aménagement et urbanisme - Enjeux énergétiques - Approches systémiques.

PÉTILLOT Anne

Stratégies territoriales, et gouvernances - Montage et modélisation de projets complexes - Urbanisme négocié - Management coopératif de projet - Coproduction d'opérations publiques-privées - Reconversions hospitalières - Urbanisme de la santé.

RACHMUHL Virginie

Habitat populaire en France et dans les villes des Suds - Quartiers précaires - Démarches et projets participatifs.

REDOUTEY Emmanuel

Stratégie urbaines et territoriales - Démarches de programmation urbaine - Métiers de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage - Sobriété foncière - Transformation/adaptation des patrimoines bâtis - Sociologie urbaine - Risques naturels - Expérimentations architecturales et urbaines

ROSSIGNOL Lilite

Mobilités et trajectoires résidentielles - Dimensions sociales de l'habitat - Vulnérabilités résidentielle - Socialisations spatiales- Travail domestique - Genre et épistémologies féministes- Méthodes qualitatives

RUNET-ARNOUX Pablo

Habitat - Immigrés, réfugiés - Intégration sociale et économique -Précarité

SIESSIE Lhouany

Management de projets urbains - Aménagement, consultations et marchés publics - Montage d'opération - Planification opérationnelle - Ingénierie de la maîtrise d'œuvre urbaine - OPCU (Ordonnancement pilotage et coordination urbaine) - Ingénierie des projets de transport - Développement économique.

SIMON Gwendal

Tourisme, loisirs, culture, acteurs de la philanthropie, pratiques de mobilités, accès à la ville

SIMONNEAU Claire

Production et gestion urbaines - Foncier - Habitat - Gouvernance - Aide internationale - Communs - Villes des Suds - Aires géographiques : Afrique de l'ouest.

SOUAMI Taoufik

Intégration de l'environnement et du développement durable dans les pratiques d'aménagement opérationnel - Dimensions économiques et sociales des projets d'aménagement durable en Europe et dans le Sud de la Méditerranée.

STRANSKY Vaclav

Transports et articulations intermodales comme outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire : urbanisme des modes collectifs et actifs - TOD (Transit-oriented development), pôles d'échanges, quartiers de gare, couple aérien/grande vitesse - Agencements interscalaires des espaces et sobriété des villes - Lecture/diagnostic des espaces.

TORRES Ana Cristina

Production de la nature urbaine - Gestion de la nature urbaine - Écologie urbaine - Écologie politique urbaine - Justice environnementale urbaine - Conflits et luttes environnementales urbaines - Conservation de la biodiversité - Nature - Biodiversité.

VANIER Martin

Politiques publiques et territoires - Aménagement du territoire, du local au national - Prospective et planification - Recomposition et gouvernance territoriales - Questions périurbaines - Enjeux des réseaux - Approche réticulaire des territoires.

VIVANT Elsa

Urbanistes au travail; écritures documentaires; politiques de drogues; marginalités et vulnérabilités; États-Unis

WENGLENSKI Sandrine

Pratiques de mobilité quotidienne en ville - Rôle de la mobilité dans les modes de vie urbains - Liens entre formes urbaines et mobilités.

ZEMBRI Pierre

Transports - Politiques publiques - Stratégies d'acteurs - Inscription territoriale des réseaux - Performances des transports collectifs - Libéralisation.

ZEPF Marcus

Évolution des processus de planification urbaine et régionale - Projet urbain et incertitudes - Métropolisation et planification participative - Natures en ville et écologies urbaines - Patrimonialisation versus renouvellement urbain : conflits et synergies - Urbanisme de crise : stratégies de planification résiliente au Liban.

CO-DIRECTEURS

Jérôme Monnet
(Université Gustave Eiffel)

Marcus Zepf
(UPEC)

ASSISTANCE DE DIRECTION

Gestion des vacataires d'enseignement
Khadija Mechety
khadija.mechety@univ-eiffel.fr

SERVICE FINANCIER

Gestion des commandes pédagogiques
Suivi des voyages d'études
Chantal Ferreira, responsable
chantal.ferreira@u-pec.fr

BUREAU D'AIDE À

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Aide à la recherche de stages
Conventions de stage
Gestion de l'annuaire
des anciennes diplômées
et des étudiants.es
Sandrine Vazquez
sandrine.vazquez@u-pec.fr

SERVICE COMMUNICATION

Organisation de l'événementiel
Site web et réseaux sociaux
Éditions de documents de
communication
Marine Batista
marine.batista@u-pec.fr

LAB'URBA

Gestion administrative et financière
Sabine Hermenault
hermenault@u-pec.fr

CO-RESPONSABLES ADMINISTRATIVES

Samia El Mars
samia.el-mars@univ-eiffel.fr

Elodie Médélice
elodie.medelice@u-pec.fr

SERVICE DE LA SCOLARITÉ

Accueil, suivi des admissions, informations, gestion des
inscriptions administratives et pédagogiques, réservations
des salles (demandes internes), organisation des études
et des jurys

Valérie Camard

M2 PROMU, M2 DUJ, M2 HRU

valerie.camard@univ-eiffel.fr | 01 71 40 80 90

En cours de recrutement

M1, M2 AUDE

scola-eup@univ-eiffel.fr

En cours de recrutement

M2 Environnements, M2 TM, activités communes (M2)

scola-eup@u-pec.fr

Myriam Tidjani

M2 DETER, M2 Expertise internationale, M2 Urba XP,

Informations mobilité encadrée à l'étranger, aides à la mobilité,
séjours d'études, stages

myriam.tidjani@u-pec.fr | 01 71 40 80 34

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

Gestion administrative des stagiaires, informations,
gestion des inscriptions, admissions

Marie-Claire Coco - M2 MOPU

fc-eup@u-pec.fr

SERVICE PARTENARIATS

Chargée de mission Relations avec les
partenaires professionnels
et Formation continue

Marie-Paule Rousseau

marie-paulerousseau@univ-eiffel.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Valorisation et développement à
l'international de l'EUJ et du Lab'Urba

Aurélie Messias

aurelie.messias@u-pec.fr

CHAIRE

« AMÉNAGER LE GRAND PARIS »

Animation scientifique de la Chaire

Guillaume Lacroix

guillaume.lacroix@univ-eiffel.fr

PROGRAMME E-CITY

François Folliet

Assistante à la direction du

programme E-city

francois.folliet@u-pec.fr

Ryma Hachi

Ingénieure de recherche E-city

ryma.hachi@u-pec.fr

BIBLIOTHÈQUE POÈTE ET SELLIER

Consultation du fonds ancien, aide à la
recherche bibliographique

José Mayorga

jose.mayorga@u-pec.fr

3.3 VIE ÉTUDIANTE / INFORMATIONS PRATIQUES

• BAIP - BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE L'EUP

Un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle est présent au sein de l'EUP.

- Sur RDV, la chargée de ce service conseille et accompagne les étudiant-es dans la recherche de stage afin de faciliter l'entrée dans le monde professionnel.

- Le « **Réseau EUP** » est un réseau de la communauté de l'EUP réunissant étudiant.es, enseignant.es, diplômé.es et professionnel.les. C'est également une plateforme d'offres de stage et d'emploi.

<http://www.reseau.eup.fr/>

- La gestion administrative des conventions de stage est gérée par le BAIP via **Pstage**.

<https://www.eup.fr/formations/stages-baip-reseau-eup>

- Des enquêtes d'insertion de l'EUP sont réalisées par le BAIP et consultables sur le site de l'EUP.

<https://www.eup.fr/formations/insertion-professionnelle>

Responsable : Sandrine Vazquez - Bureau A209

Courriel : baip-urbanisme@u-pec.fr

• CAMPUS UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL | CAMPUS UPEC

Tout en étant rattaché-es à l'Université Gustave Eiffel et à l'UPEC, les étudiant-es de l'EUP bénéficient d'un certain nombre d'avantages liés à leur appartenance au campus Descartes.

N'hésitez pas à vous renseigner sur les associations sportives et culturelles des établissements partenaires, vous bénéficierez parfois de tarifs préférentiels.

De nombreux dispositifs sont à votre disposition pour faciliter vos recherches d'emploi, de logement, pour vous aider à financer vos projets étudiants, vous orienter dans vos demandes de bourse, etc.

L'UPEC propose également une permanence juridique.

Toutes ces informations, et bien d'autres, sont à retrouver (rubrique 'Vie étudiante') sur les sites de :

▪ L'Université Gustave Eiffel : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr>

▪ L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) : <https://www.u-pec.fr/>

SERVICE DE LA VIE ÉTUDIANTE (UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL)

Maison de l'Étudiant

Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée cedex 2

Rez-de-Chaussée - Bureau B02

Courriel : vie.etudiante@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 89

Horaires d'accueil : la Maison de l'étudiant est accessible à tous :

▪ Lundi, mercredi, vendredi : 9h-21h15

▪ Mardi : 10h-21h15

▪ Jeudi : 9h-21h45

▪ Samedi : 11h-17h (l'ouverture de la MDE les samedis est conditionnée par l'ouverture de la bibliothèque Georges Pérec.)

→ <https://www.facebook.com/MDEUGE/>

FOYER DE LA MAISON DES ÉTUDIANTS (UPEC)

Maison des Étudiants

Campus Centre - 61 avenue du Général de Gaulle - 94010 Créteil

Courriel : association@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 45 17 65 21

Horaires d'accueil : du lundi au vendredi, de 10h à 15h.

• ÉTUDES ET HANDICAPS

RESSOURCES UPEC

Cellule Handicap

Tél. : +33 (0)1 45 17 13 83

Courriel : handicap@u-pec.fr

→ <https://www.u-pec.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/handicap-sites-ressources>

RESSOURCES UPEM/UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL

Service de Santé Universitaire - Pôle Accueil Handicap - Copernic - Bureau OV100

Tél. : +33 (0)1 60 95 74 84

Courriel : accueilhandicap@u-pem.fr

→ <http://www.u-pem.fr/formations/les-services-de-la-vice-presidence-enseignements-et-professionalisation/aide-aux-etudiants-en-situation-de-handicap/>

VOTRE CONTACT A L'EUP

Référente handicap : Sabine Hermenault – Assistante de direction du Lab'Urba

Cité Descartes - bâtiment Bienvenüe – bureau A348

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 50

Courriel : sabine.hermenault@u-pec.fr

- ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Gustave Eiffel met à la disposition de ses étudiant-es un Environnement Numérique de Travail (ENT).

L'ENT vous permet d'accéder à :

- Votre messagerie électronique
- Vos fichiers personnels
- Vos notes et résultats
- La plateforme d'e-learning

Accès : <https://cri.u-pem.fr/service-aux-etudiants>

À propos de l'adresse de courrier électronique fournie par l'université : nous attirons votre attention sur le fait que l'université utilise cette adresse (créée pour chacun-e d'entre vous lors de votre inscription), pour diffuser des informations importantes et des offres de services (accès à des aides, à des appels à projets, etc.). C'est pourquoi nous vous recommandons fortement de *prendre l'habitude de la consulter très régulièrement* pour ne pas manquer des opportunités précieuses.

Il est aussi possible de paramétrer votre adresse personnelle de telle sorte qu'y soient redirigés automatiquement les messages qui arrivent sur votre adresse de l'université. Plus généralement, il est dans votre intérêt d'apprendre à gérer de façons distinctes votre correspondance personnelle et vos échanges dans le cadre universitaire ou avec les milieux professionnels.

- SALLES INFORMATIQUES

L'EUP met à disposition de ses étudiant-es, lorsqu'aucun cours ne s'y déroule, les salles A108, A115 et A105, toutes équipées informatiquement.

- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Christelle OTIN (secrétariat)

Bureau OS036, bâtiment COPERNIC

Courriel : Christelle.Otin@univ-eiffel.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 81 10

BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE POËTE ET SELLIER DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

Collection patrimoniale de l'École d'Urbanisme de Paris, la bibliothèque Poète et Sellier contient des ouvrages qui témoignent de l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France, ainsi que de l'histoire de la discipline appliquée.

Certains corpus sont aussi disponibles en version numérique (thèses anciennes, archives). La consultation des documents est accessible sur demande et sur place : jose.mayorga@u-pec.fr

Dans la bibliothèque, a également été constituée une section de documentation courante d'urbanisme, composée principalement d'ouvrages de base et d'une partie de la bibliographie des

différents parcours de formation. Les documents appartenant spécifiquement à cette section sont empruntables.

Responsable de la bibliothèque Poète et Sellier : José Mayorga

Cité Descartes - Bâtiment Bienvenüe - Plot A - Bureau A222

14-20 boulevard Newton, Champs sur Marne, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2.

Courriel : jose.mayorga@u-pec.fr

Tél. : +33 (0)1 71 40 80 32

Informations complémentaires :

Ancien site : <https://www.eup.fr/recherche/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

Nouveau site : <https://www.eup.fr/recherches/bibliotheque-historique-poete-et-sellier/>

BIBLIOTHEQUE GEORGES PEREC (UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL)

Rue des Frères Lumière, 77420 Champs-sur-Marne.

Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-19h
- Mardi : 10h-20h
- Samedi : 11h-17h

Informations complémentaires : <https://www.univ-gustave-eiffel.fr/vie-de-campus/bibliotheques>

BIBLIOTHEQUE DU MAIL DES MECHES - FONDS URBANISME (UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL - UPEC)

BU d'Eco-Gestion-Urba, 4 route de Choisy, 94000 Créteil.

Informations complémentaires : <https://bibliotheque.u-pec.fr/>

CENTRE DE DOCUMENTATION ET MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT PARIS REGION (accessible à tous et toutes les étudiant.es)

Médiathèque Françoise Choay - Institut Paris Region

15 rue Falguière

75015 Paris

Courriel : mediatec@institutparisregion.fr

Tél. : +33 (0)1 77 49 79 17 ou 77 39

Horaires : sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 10h à 17h.

Informations complémentaires :

→ <https://www.institutparisregion.fr/mediatheque-francoise-choay.html>

- AIDES FINANCIERES

Une nouvelle aide à la mobilité pour les étudiants boursiers inscrits pour la première fois en M1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence a été mise en place. La demande est à faire sur le site : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

- RESTAURATION

La Cité Descartes inclut plusieurs points de restauration :

- CROUS Club - 10 boulevard Newton - 77420 Champs-sur-Marne.
- L'Arlequin - Bâtiment Copernic - 5 boulevard Descartes - 77420 Champs-sur-Marne.
- Restaurant MRS (Restauration de l'IFSTTAR) — Rez-de-chaussée du bâtiment Bienvenüe (droit d'entrée 3,15€)

Une carte de cantine est délivrée aux stagiaires de la formation MOPU. Le coût du repas est à la charge du stagiaire (prix moyen : de six à huit euros).

• ASSOCIATIONS ETUDIANTES - RESEAU D'ANCIENS ET ANCIENNES



LE BUREAU DES ETUDIANTS

En collaboration avec les autres associations, ainsi que les équipes administratives et pédagogiques de l'EUP, le BDE poursuit trois grandes missions :

- Le relais d'informations auprès des étudiants,
- L'animation de la vie étudiante,
- Le soutien à l'insertion professionnelle.

Courriel : bde.eup@gmail.com



LA JUNIOR EUP

L'équipe de la Junior EUP a pour ambition de mettre ses compétences d'urbanistes au profit des acteurs de la ville et du territoire. La Junior EUP intervient comme un bureau d'études traditionnel : elle met ses savoir-faire au service des demandes de ses commanditaires.

Courriel : contact@junioreup.fr

→ <https://www.junioreup.fr/>



L'ASHEUP

ASHEUP (Association de Soutien Humanitaire de l'École d'Urbanisme de Paris) a pour vocation d'apporter une aide logistique, financière, technique et humaine à plusieurs associations parisiennes accompagnant les personnes en situation de grande précarité.

Courriel : association.asheup@gmail.com

→ <https://asheup.wixsite.com/asheup>



L'ALUMNI

L'Alumni de l'EUP a pour ambition de fédérer le plus vaste réseau existant d'urbanistes diplômé-es. En 2020, il réunit déjà plus de 6000 diplômé-es en activité professionnelle.

Courriel : alumni.eup@gmail.com

3.4 PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Le monde universitaire n'est pas imperméable aux rapports de domination, aux inégalités, aux discriminations et violences sexistes et sexuelles qui touchent tous les milieux. L'École d'Urbanisme de Paris est pleinement mobilisée pour faire de l'Université un environnement d'apprentissage et de travail libre de toute violence.

1. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les violences sexistes et sexuelles (VSS) regroupent une diversité d'actes et de comportements, qui sont parfois difficiles à identifier et constituent des délits. Ces violences peuvent être d'ordre physique et/ou psychologique et avoir un impact sur la santé des personnes qui en sont victimes. Ces situations peuvent se mettre en place de manière pernicieuse, sans que les victimes ne prennent pleinement conscience de la gravité de ce qu'elles vivent et ni du danger qu'elles encourent. Voici quelques définitions pour permettre d'identifier et de prévenir ces situations :

« OUTRAGE SEXISTE »

« Fait d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère humiliant ou dégradant, ou qui crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante¹ ». Imposer, cela veut dire sans consentement libre et éclairé.

→ Tenir des propos sexistes, « mater », raconter ses performances sexuelles, faire « des blagues » ou des sous-entendus à caractère sexuel en présence de quelqu'un-e, même s'ils ne lui sont pas directement adressés, peuvent constituer des outrages sexistes.

« HARCELEMENT SEXUEL »

« Fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante². »

La répétition n'a pas besoin de venir d'une seule et même personne, si les individus se sont concertés ou savent que ces faits ont déjà eu lieu. Le refus de la victime n'a pas à être explicite. Faire pression dans le but, réel ou supposé, d'obtenir pour soi ou pour quelqu'un d'autre, un acte de nature sexuelle, même si cela n'arrive qu'une fois, est aussi considéré comme du harcèlement sexuel.

→ Les échanges en face-à-face ne sont pas les seuls à relever du harcèlement, ce délit concerne aussi l'envoi de photos ou de commentaires inappropriés par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux

→ Le harcèlement moral, qui consiste à imposer de façon répétée des paroles ou actes dégradants qui altèrent la qualité de vie de la victime, diffère du harcèlement sexuel mais y est souvent associé dans les faits.

« AGRESSION SEXUELLE »

« Fait d'imposer à une personne, par violence, contrainte, menace ou surprise, fait de subir une atteinte sexuelle de la part d'un tiers ou de procéder sur elle-même à une telle atteinte³ »

Une atteinte sexuelle concerne tout attouchement sur le sexe, ou les parties du corps considérées comme sexuelles, donc les fesses, les seins, les cuisses, la bouche.

→ Une main aux fesses, tenter d'embrasser quelqu'un de force, se frotter contre quelqu'un-e, c'est une agression sexuelle.

¹ Article 621-1 du Code Pénal.

² Article 222-33 du Code Pénal.

³ Article 222-22 du Code Pénal.

Le viol est un crime caractérisé par tout acte de pénétration sexuelle (vaginale, anale ou orale, avec le sexe, la main ou un objet) commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. D'autres violences sexuelles sont interdites et sanctionnées comme l'« exhibition sexuelle », quand tout ou partie de son corps dénudé est montré au regard, de façon délibérée ou par négligence (même s'il s'agit de photo). La diffusion d'images qui portent atteinte à la vie privée, à caractère sexuel, mais pas seulement, sans le consentement de la personne, est également interdite.

LES SPECIFICITES LIEES AU MONDE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'Université comporte des risques particuliers de développement des violences sexistes et sexuelles entre étudiant-es : relations de proximité contraintes dans le cadre de travaux de groupe, cohabitation en résidences étudiantes, soirées ou week-end « d'intégration », etc., sont autant de situations qui méritent une grande attention.

L'Université est, en outre, un lieu aux rapports déséquilibrés, particulièrement entre les enseignant-es et les étudiant-es. La personnalisation des relations, pour l'encadrement d'un mémoire, mais aussi dans des contextes de convivialité, comme les voyages d'études, doit amener à une grande vigilance.

2. QUE FAIRE ?

SI VOUS ETES VICTIME :

1. Exprimez votre refus et protégez-vous en faisant connaître ce refus à des tierces personnes (amies, camarades, personnel de l'université).
2. Collectez les preuves, conservez l'ensemble des traces et écrivez un récit circonstancié (établissez la chronologie avec le maximum de détails factuels, décrivez précisément les violences et leurs conséquences, ainsi que les démarches entreprises).
3. Contactez des personnes formées qui peuvent vous écouter et vous accompagner : voir « ressources et contacts ».

SI VOUS ETES TEMOIN OU QUE L'ON VOUS RAPPORTE DES FAITS DE VIOLENCE :

1. Rassurez la personne victime et faites-la sentir en sécurité.
→ Des phrases utiles : « Je te crois », « Tu as bien fait de m'en parler », « Tu n'y es pour rien », « C'est la personne qui te harcèle la coupable », « La loi l'interdit », « Je vais t'aider ».
2. Indiquez-lui les démarches et les contacts utiles et faites vous-même un signalement si vous le considérez nécessaire : voir « ressources et contacts ».
3. Conservez les preuves et contribuez à constituer l'enquête avec votre témoignage.

En cas d'urgence ou de danger, appelez immédiatement le 15 (SAMU), le 17 (police secours), le 115 (pour fuir une situation de violence conjugale), le 112 (numéro unique européen pour accéder aux services d'urgence) ou, si vous ne pouvez pas parler, envoyez un SMS au 114 (police secours). Tous ces numéros d'urgence sont gratuits et accessibles 24h/24 et 7j/7.

3. RESSOURCES ET CONTACTS

À L'EXTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT :

Plusieurs dispositifs gouvernementaux et associatifs donnent accès à de l'information, à la possibilité d'échanger de manière anonyme avec des personnes formées, à un accompagnement et à des possibilités de signalement.

- Site officiel de l'administration française : un portail de signalement des violences sexuelles et sexistes pour échanger avec des fonctionnaires de police : <https://www.service-public.fr/cmi>
- Portail de signalement du harcèlement en ligne : <https://www.internet-signalment.gouv.fr/>
- Site « Arrêtons les violences sexistes et sexuelles » : <https://www.arretonslesviolences.gouv.fr/> ou 3919.
- Plateforme anti-discrimination du Défenseur des droits : <https://www.antidiscriminations.fr/> ou 3928.
- L'observatoire étudiant des VSS dans l'ESR (Enseignement supérieur et la Recherche) : <https://observatoire-vss.com/>
 - échanges en ligne avec Lilabot, chatbot de l'observatoire
- VSS formation : <https://vss-formation.fr/>
- Collectif De Lutte Anti-Sexiste Contre Le Harcèlement Sexuel Dans L'Enseignement Supérieur :
 - Guide pratique pour s'informer et se défendre : <http://clasches.fr/wp-content/uploads/2020/09/Brochure-Web-20201.pdf>

À L'UNIVERSITE :

Chaque université a mis en place des référent-es « Missions Égalité » qui disposent d'adresses dédiées et garantissent des échanges confidentiels

→ Université Gustave Eiffel : viestudiante.harcèlement@univ-eiffel.fr
<https://mission-egalite.univ-gustave-eiffel.fr/>

→ Université Paris-Est Créteil - UPEC : egalite@u-pec.fr
<https://www.u-pec.fr/fr/universite/strategie-et-grands-projets/mission-egalite-femmes-hommes>

Les référent-es de l'EUP désigné-es parmi les étudiant-es et le personnel : nom et coordonnées indiquées sur le site internet et sur les panneaux d'affichage de l'école.

À l'EUP, un groupe de travail de prévention et de lutte contre le harcèlement et les discriminations.

L'EUP est engagée dans une réflexion sur la prévention et la lutte contre le harcèlement et les discriminations. Un groupe de travail, regroupant des enseignant-es de tous statuts, des étudiant-es et des membres de l'administration, s'est constitué pour mettre en place un plan d'action pluriannuel en lien avec les politiques d'établissement en faveur de l'égalité. Des actions ont été mises en œuvre en 2021 :

- Formation de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles pour les étudiant-es de M2 organisées et ouvertes à toutes et tous avec VSS Formation.
- Conférence sur la santé au travail pour les étudiant-es de M1 : https://youtu.be/4DTDxKE_3JA
- Rédaction du présent texte.

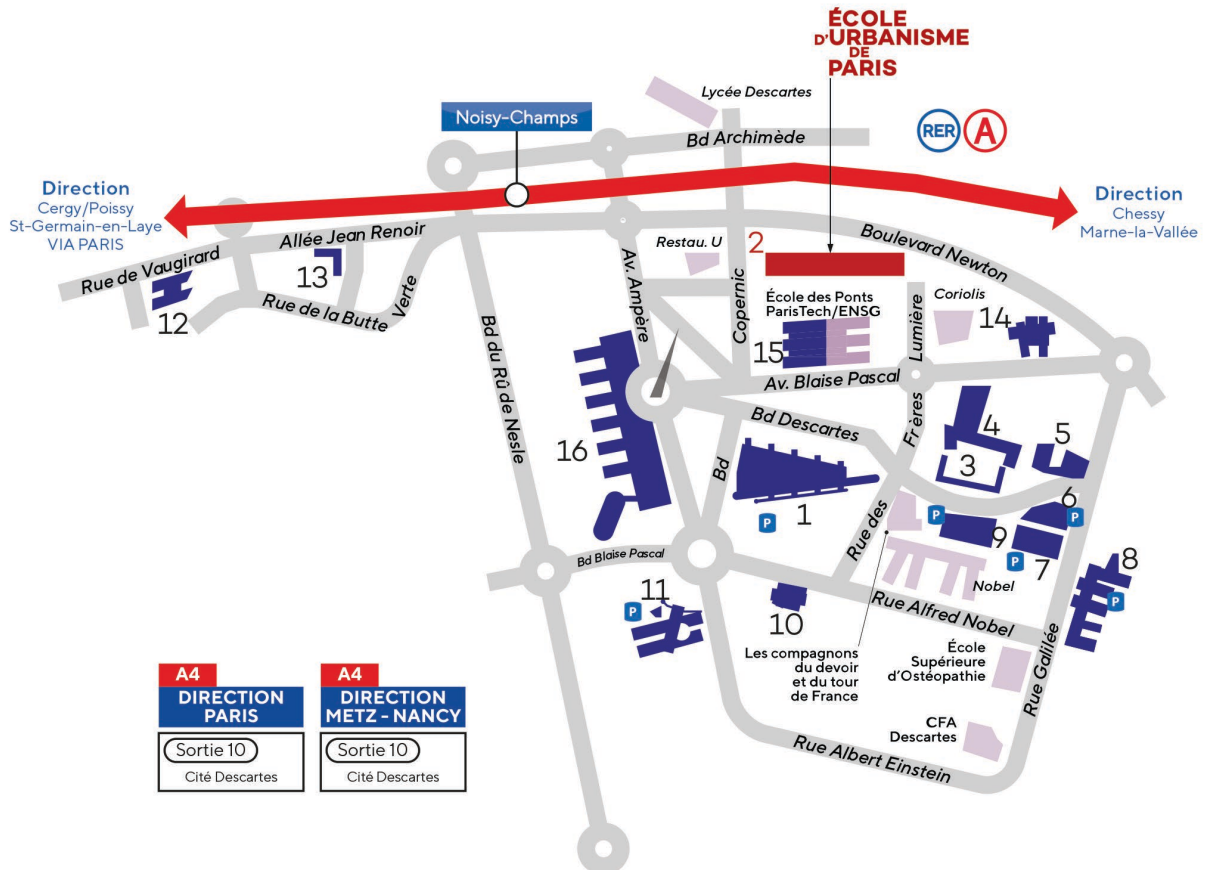
Ce plan d'action se poursuit en 2022-2023 par un ensemble de manifestations de sensibilisation et de prévention dont les modalités seront communiquées via les membres et le site internet de l'école.

3.5 VENIR À L'EUP

**ÉCOLE
D'URBANISME
DE
PARIS**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

CITÉ DESCARTES



1. Bâtiment Copernic : 5 boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
2. **Bâtiment Bienvenue : 14-20 boulevard Newton • Champs-sur-Marne**
[Autre accès par le 12 avenue Copernic.]
3. Maison de l'Étudiant : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
4. Bibliothèque Georges Perec : rue des Frères Lumière • Champs-sur-Marne
5. Gymnase de la Haute Maison : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
6. Bâtiment François Rabelais : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
7. Bâtiment Lavoisier : rue Galilée • Champs-sur-Marne
8. Bâtiment Bois de l'Étang : rue Galilée • Champs-sur-Marne
9. Bâtiment Clément Ader : boulevard Descartes • Champs-sur-Marne
10. Bâtiment Ada Lovelace – La Centrif : 2 rue Alfred Nobel • Champs-sur-Marne
11. IUT de Marne-la-Vallée, site de Champs : 2 rue Albert Einstein • Champs-sur-Marne
12. Bâtiment Alexandra David-Néel : 2 allée du Promontoire • Noisy-le-Grand
13. Bâtiment Albert Camus : 2 allée Jean Renoir • Noisy-le-Grand
14. ÉAV&T : 12 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
15. ENSG Géomatique : 6-8 avenue Blaise Pascal • Champs-sur-Marne
16. ESIEE Paris : 2 boulevard Blaise Pascal • Noisy-le-Grand

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

École d'Urbanisme de Paris – EUP

<https://www.eup.fr>

Service communication

Date de publication: Septembre 2023

